

THORIGNÉ-FOUILLARD

ZAC MULTI-SITES

DOSSIER DE CRÉATION MODIFICATIF



Bilan de la concertation DC.mod_05



Table des matières

1. LE PROJET DE ZAC MULTISITES	3
2. DÉROULEMENT ET MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE	4
2.1 Les modalités d'information	7
2.2 Les modalités de contribution au projet	8
3. SYNTHÈSE THÉMATIQUE DES AVIS	11
3.1 Synthèse de l'atelier 1 : balade urbaine du 31 mai 2022.	
3.2 Synthèse de l'atelier 2 : atelier du 9 novembre 2022	. 14
4. BILAN DE LA CONCERTATION	17
5 ANNEXES	18

Compte rendu atelier 1 Compte rendu atelier 2 Présentation réunion publique

1. LE PROJET DE ZAC MULTI-SITES

Le projet de ZAC multi-sites modificatif a pour objectif de permettre un développement de la cité Thoréfoléenne sur elle-même tout en participant à la rénovation de la trame urbaine et à la création de liens physiques dans le tissu urbain pour l'irriguer d'une trame active qui puisse mettre en lien les quartiers d'habitat, les équipements et les commerces.

La réflexion sur la composition de la ZAC multi-sites s'est appuyée sur la structuration actuelle de la partie agglomérée de Thorigné-Fouillard, à savoir :

- > d'une part les polarités repères dans le tissu urbain
- > d'autre part **l'organisation des flux** notamment les 3 axes principaux qui irriguent le territoire communal urbanisé sur un format triangulaire :
- L'axe nord-sud, situé au centre de la commune et constitué par la rue des Vignes, la rue Beaumanoir et la rue de la Forêt
- L'axe Est-Ouest qui ceinture le sud du territoire communal et marque sa limite administrative avec la commune de Cesson-Sévigné
 - La rue Nationale, axe sud-ouest/nord-est qui marque la limite nord-ouest du tissu urbain
- > Et enfin la trame verte particulièrement développée du nord au sud

Les enjeux de préservation qui ont été identifiés à la reprise des études préalables ont permis la définition d'une recomposition ambitieuse en renouvellement urbain qui s'est imposée dès la reprise des études.

Aussi les enjeux de la ZAC peuvent être répartis en deux catégories :

Les enjeux de préservation :

- Limiter l'extension urbaine et privilégier le renouvellement urbain selon les directives la loi Résilience
- Préserver les espaces naturels et agricoles de la Réauté

Les enjeux de recomposition :

- Faire de la rue nationale un quartier à part entière et requalifier l'espace public par un séquençage adapté à ces fonctions et son histoire.
- Favoriser la mixité des fonctions de la ville de Thorigné-Fouillard
- Renforcer la centralité historique
- Créer des liens depuis le centre de la commune vers le nord-ouest : la rue Nationale et les prairies des Blanchets Portails
- Valoriser les entrées de ville
- Avoir une vision à long terme des capacités de développement de la commune et une maîtrise par la collectivité des projets de construction

Ces enjeux ont permis de définir d'abord 5 périmètres de ZAC multi-sites, dont 3 étaient déjà partiellement dans la ZAC multi-sites V1.

2. DÉROULEMENT ET MODALITÉS DE LA **CONCERTATION PRÉALABLE**

modalités de concertation la souhaitées par commune deThorigné-Fouillard afin d'assurer une information et une participation du public ont été arrêtées par une délibération du Conseil Municipal en date du 9 mai 2022 et prévoyait la réalisation de :

- 2 ateliers de concertation ouvert à tous les habitants et auxquels les habitants membres des comités consultatifs
- Aménagement Durable dи Territoire» et « Vie Économique » seront associés;
- avis dans la presse locale et sur le magazine municipal;
- mise à disposition d'un dossier consultable en mairie et/ou dématérialisé accompagné ďun registre;
- 1 réunion publique ;
- possibilité d'entretiens individuels ou collectifs à la demande avec les services de la mairie en complément de la démarche initiale.

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL DE THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 09 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le lundi neuf mai à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : Mardi 02 mai 2022

Présents: Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BOULEAU Jocelyne, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, LEFEUVRE Gaël, LETENDRE Christophe, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien

Affichage:

Du jeudi 12 mai au mercredi 13 juillet

Procurations de vote et mandataires

M.Eric SOUQUET est nommé secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers en exercice: 29

2022

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la

fonction de secrétaire auxiliaire

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 02 mai 2022) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies

40-2022 - Urbanisme : ZAC Multisites - Modalités de concertation dans le cadre de la reprise des études des dossiers de création et de réalisation

Rapporteur: Gaël LEFEUVRE

VU le code général des collectivités locales.

VU la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 103-2 et R311-12, VU que par les délibérations du Conseil Municipal n°24-2020 en date du 2 mars 2020 et n° 86-2021 du 28 juin

2021, les dossiers de création et de réalisation de la ZAC Multi-sites ont été approuvés, VU l'étude exploratoire sur le renouvellement urbain en centre-ville de Thorigné-Fouillard par l'AUDIAR en novembre 2010.

VU l'étude préalable pour la réalisation d'opérations de renouvellement urbain à Thorigné-Fouillard par la SETUR en juin 2015,

CONSIDERANT l'intérêt d'associer notamment les membres des comités consultatifs « Aménagement Durable du Territoire » et « Vie Économique » à la concertation,

CONSIDERANT qu'afin de permettre, entre autres, la prise en compte de la future desserte de la commune par un transport en commun du type Trambus/Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) depuis la station terminus de la ligne B du Métro, la ré-interrogation des objectifs de développement durable ou de qualité des constructions ainsi que l'intégration de la notion d'urbanisme dit « acceptable » dans le cadre de l'opération d'aménagement e Conseil Municipal en date du 28 juin 2021 a décidé d'engager des études nécessaires à la modification de la **ZAC Multi-sites**

En application de l'article R.311-12 du Code de l'Urbanisme, la modification du dossier de création de la ZAC s'effectue dans les formes prescrites pour la création de la zone.

Aussi, la modification du dossier de création d'une zone d'aménagement concertée doit faire l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées en vertu de l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme.

Il est donc proposé que les modalités de la concertation préalable à la modification de la ZAC Multi-sites soient définies comme suit :

- 2 ateliers de concertation ouvert à tous les habitants et auxquels les habitants membres des comités consultatifs « Aménagement Durable du Territoire » et « Vie Économique » seront associés;
- avis dans la presse locale et sur le magazine municipal;
- mise à disposition d'un dossier consultable en mairie et/ou dématérialisé accompagné d'un registre ;

annexe.

- possibilité d'entretiens individuels ou collectifs à la demande avec les services de la mairie en complément de la démarche initiale.

Madame JOUAULT ayant quitté la salle pour ne pas prendre part au vote Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19/19 voix), les membres du conseil municipal décident : D'APPROUVER les modalités de concertation définies ci-dessus et pour les périmètres d'études présentés en

> Pour extrait conforme. Le Maire, Gaël LEFEUVRE

2.1 Les modalités d'information

Afin de renseigner les habitants et usagers, la commune de Thorigné-Fouillard diffuse l'information via les canaux suivants :

- Site internet de la commune pour annoncer les ateliers et expliquer la réalisation d'une opération d'aménagement, les raisons, ainsi que les temps de concertation dédiés à l'opération d'aménagement.
- Page Facebook de la commune pour annoncer les étapes de la concertation
- Le journal local « l'AMI», pour annoncer les ateliers et expliquer la réalisation d'une opération d'aménagement, les raisons, ainsi que les temps de concertation dédiés à l'opération d'aménagement.

Atelier 1: Balade urbaine du 31 mai 2022





Participez à définir le périmètre de la ZAC et les futurs secteurs à l'étude.

Mardi 31 MAI 2022 18 h 30 - 21 h

Rendez-vous à la salle du Conseil municipal

Lors d'une balade, partagez-nous votre point de vue, vos pratiques et vos interrogations sur les périmètres existants : Centre-ville/Beaumanoir - Nationale/Duguesclin - Réauté et les nouveaux secteurs identifiés : L'Omelais - Nationale nord - Nationale sud

Merci de vous inscrire à la balade urbaine à urbanisme@thorignefouillard.fr ou au 02 99 04 54 65 Publication sur la page facebook



Thorigné-Fouillard lance sa démarche de concertation!

Le 31 mai prochain, une balade urbaine à travers Thorigné-Fouillard marquera le lancement de la démarche de concertation en vue de la modification de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Multi-sites initiée par la commune.

Cette balade doit permettre de redéfinir le périmètre de la ZAC et les secteurs à urbaniser pour répondre aux enjeux de développement de la commune (aménagements, offre de logements et de services). En plus des 3 périmètres existants de la ZAC que sont le Centre-ville/Beaumanoir, Nationale/Duguesclin et Réauté, d'autres secteurs en renouvellement urbain ont

été identifiés et pourraient être inclus comme L'Omelais, Nationale sud, Nationale nord.

Cette première étape visera donc à sillonner la ville en groupes restreints pour en révéler les usages, les points de vue, les interrogations mais aussi les craintes des habitants sur les différents lieux (qualité des aménagements, accessibilité, ambiances...). Les participants seront ensuite invités à se projeter dans l'avenir pour imaginer ces lieux, partager leurs réflexions et débattre.

+ d'infos et inscriptions : urbanisme@thorignefouillard.fr

#urbanisme #reflexion #concertation #activite #ConcertationCitoyenne #multisite #avenir

www.ville-thorigne-fouillard.fr



ZAC multisites

Une balade urbaine pour lancer la démarche

Le 31 mai prochain, une balade urbaine à travers Thorigné-Fouillard marquera le lancement de la démarche de concertation en vue de la modification de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Multi-sites initiée par la commune. La mission confiée au bureau d'études spécialisé COMMUN accord (en groupement avec UNIVERS, mandataire) doit permettre de redéfinir le périmètre de la ZAC et les secteurs à urbaniser pour répondre aux enjeux de développement de la commune (aménagements, offre de logements et de services).

En plus des 3 périmètres existants de la ZAC que sont le Centre-ville/Beaumanoir, Nationale/Duguesclin et Réauté, d'autres secteurs en renouvellement urbain ont été identifiés et pourraient être inclus comme L'Omelais, Nationale sud, Nationale nord.

Cette première étape visera donc à sillonner la ville en groupes restreints pour en révéler les usages, les points de vue, les interrogations mais aussi les craintes des habitants sur les différents lieux (qualité des aménagements, accessibilité, ambiances...). Les participants seront ensuite invités à se projeter dans l'avenir pour imaginer ces lieux, partager leurs réflexions et débattre.

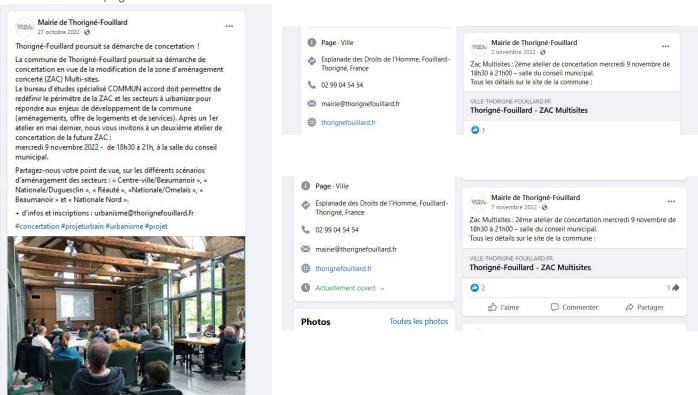
Une deuxième étape de concertation aura lieu en automne prochain pour présenter des scénarios d'aménagement urbain issus de la balade, puis une réunion publique de restitution sera proposée en début d'année 2023.

Publication sur le journal local de la commune l'AMI de mai 2022

+ d'infos et inscriptions (limité à 30 personnes): urbanisme@thorignefouillard.fr

Atelier 2: 9 novembre 2022

Publication sur la page facebook



2èME ATELIER POUR LA ZAC MULTISITES

La commune de Thorigné-Fouillard poursuit sa démarche de concertation en vue de la modification de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Multi-sites.

La mission confiée au bureau d'études spécialisé COMMUN accord (en groupement avec UNIVERS, mandataire) doit permettre de redéfinir le périmètre de la ZAC et les secteurs à urbaniser pour répondre aux enjeux de développement de la commune (aménagements, offre de logements et de services). Après un 1^{er} atelier en mai dernier, nous vous invitons à un deuxième atelier de concertation de la future ZAC:

mercredi 9 novembre 2022

18 h 30 - 21 h

salle du conseil municipal

Partagez-nous votre point de vue, sur les différents scénarios d'aménagement des secteurs : « Centre-ville/Beaumanoir », « Nationale/Duguesclin », « Réauté », « Nationale/Omelais », « Beaumanoir » et « Nationale Nord ».

+ d'infos et inscriptions : urbanisme@thorignefouillard.fr



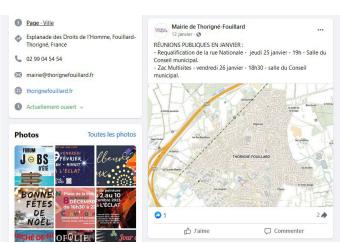
Nov/Déc 2022

1

Publication sur le journal local de la commune l'AMI de novembre-décembre 2022

Réunion publique : 25 janvier 2024

Publication sur la page facebook

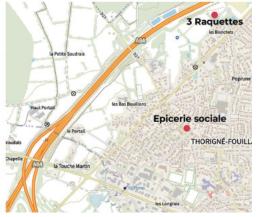




Travaux

DE GRANDS CHANTIERS POUR 2024

Voici les différents scénarii proposés pour les trois grands futurs projets de 2024.



UNE NOUVELLE ÉPICERIE SOCIALE



Réunion publique Zac Multisites vendredi 26 janvier à 18h30 salle du Conseil municipal, en présence de l'Agence

Univers.

L'épicerie sociale Sol'Epi est actuellement dans les locaux de la Juteauderie. Afin de répondre à une demande de plus en plus importante et satisfaire les besoins élémentaires nécessaires, Sol'Epi déménagera à la place de l'actuelle salle Duguesclin. Un avant goût du projet ci-contre.

COMPLEXE DES 3 RAQUETTES

Publication sur le journal local de la commune l'AMI de novembre-décembre 2022

2.2 Les modalités de diffusion et la communication réalisée pour chacune de ses étapes de concertation.

Les étapes de la concertation ont fait l'objet d'articles dans la presse locale

Atelier 1 : Balade urbaine du 31 mai 2022

NU



LaPlace

Mon esnace

Accueil > Bretagne > Thorigné-Fouillard

Thorigné-Fouillard. La zone d'aménagement concerté pose questions

Les thoréfoléens se sont déplacés pour le premier atelier de concertation afin d'indiquer leurs souhaits sur le futur urbanistique de la commune pour les 15 prochaines années.



Les participants au premier atelier de concertation sur la création de la nouvelle ZAC multisites. | OUEST-FRANCE

Ouest-France
Publié le 07/06/2022 à 19h56

Lire le journal

La ville de <u>Thorigné-Fouillard</u>, près de <u>Rennes</u> en <u>Ille-et-Vilaine</u>, engage une nouvelle réflexion sur l'aménagement de la commune dans le cadre de la zone d'aménagement concerté (ZAC) multisites. Gaël Lefeuvre le maire a rappelé pourquoi la commune modifie cette ZAC, créée et approuvée depuis 2020.

« L'utilisation de 39 hectares de terre agricole à la Réauté, c'était trop, nous proposons une réduction de 50 %. Nous prévoyons 1 300 logements avec plus de renouvellement urbains. Le dossier de création prévu au premier trimestre 2023 prendra en compte le financement des nouvelles infrastructures à réaliser pour accueillir ces nouveaux habitants. »

L'agence Univers, retenue pour la création de la ZAC multisites a expliqué ce qu'était une ZAC et à quoi servait la concertation.

L'un des thoréfoléens présent a demandé à mettre en place un référendum pour associer plus de personnes à la concertation. « Il s'agit de retravailler le dossier de création », explique Gaël Lefeuvre. « Si on ne fait pas ces aménagements, avec une ZAC les promoteurs achèteront des maisons et bétonneront de façon anarchique. Le chiffre de 1 300 logements provient du document de panification démographique de Rennes Métropole qui prévoit 100 000 habitants de plus, en 2040. Sans oublier que la commune représente 2 % de Rennes métropole. »

Concertation avec la population

Après la présentation, les participants se sont déplacés par petits groupes sur les différents sites, notant sur les camets de déambulations remis avant le départ ce qu'ils pensaient de ces secteurs.

Le périmètre de la ZAC est composé de cinq secteurs et représente un total de 37,8 hectares dont 53.7~% en renouvellement urbain.

Le centre-ville représente 4,4 hectares.

L'étude permet d'analyser les différents secteurs et leurs fonctionnements, définir une programmation pour répondre aux besoins des habitants, consolider le projet urbain et approfondir ses conditions opérationnelles.

« Le but n'est pas de supprimer le travail qui a été fait mais de requestionner les contenus exacts ce qui nécessite de retravailler le dossier de création et de concertation », précise Justine Raimbault du cabinet Univers. « L'expertise d'usage des habitants citoyens qui ont participé à cet atelier nous sera utile et nous verrons dans quelles mesures on peut intégrer leurs remarques. »

Un second atelier sera programmé avant la fin de l'année 2023, une synthèse du premier atelier sera restituée à l'automne.

Thorigné-Fouillard



Cette commune d'Ille-et-Vilaine prévoit la construction de plus de 1 700 logements d'ici 20 ans

Les habitants de Thorigné-Fouillard (Ille-et-Vilaine) ont pu découvrir, lors d'une réunion publique, les orientations de développement urbain, pour les vingt prochaines années, avec la zone d'aménagement concerté (Zac) multisites.



Publié le 30/01/2024 à 13h22

Lire le journal



Les habitants ont pu découvrir, lors d'une récente réunion publique, les orientations de développement urbain, pour les vingt prochaines années à Thorigné-Fouillard (Ille-et-Vilaine), avec la zone d'aménagement concerté (Zac) multisites.

Quel était le projet initial ?

La création de la Zac multisites a été décidée en mars 2020. « Le dossier de création prévoyait 1 300 logements », expose Gaël Lefeuvre, maire de la commune.« Pendant la campagne électorale, nous avions dit que cette création de la Zac avait un impact trop important d'extension urbaine sur les terres agricoles. C'est pourquoi, en 2021, nous avons décidé de retravailler son périmètre. »



Qu'en est-il aujourd'hui?

La nouvelle Zac prévoit 1 772 logements repartis sur 216 319 m² de renouvellement urbain au lieu de 38 332 m² et 181 338 m² de terre agricole à la Reauté contre 369 600 m² dans la première version

Dans le nouveau projet, 243 logements sont prévus pour le secteur centre-ville Beaumanoir, 405 pour le secteur Duguesclin/Nationale, 484 pour le nouveau secteur Omelais/Nationale et 640 logements à la Reauté

Pourquoi faire une Zac multisites ?

Lors de la présentation, l'agence Univers a expliqué le pourquoi de la Zac : « Elle est garante de l'équilibre du développement urbain global et de l'équilibre économique de l'opération. La réalisation d'un secteur peut permettre la réalisation d'un autre qui ne serait pas possible si on les dissociait.

Dans la Zac, les promoteurs versent une participation aux équipements qui s'élève à 223 € par mètre carré de surface plancher. La participation aux équipements se fera ainsi pour le complexe trois raquettes, l'extension du groupe scolaire, le déplacement des services techniques de la commune proche de la ferme de la petite Reauté qui ellemême sera réaménagée en salle des fêtes.



Ou'en disent les riverains ?

La densité suscite quelques craintes. Une habitante explique avoir « du mal à se projeter » sur des plans à plat. Le maire rassure et cite des exemples où les hauteurs des collectifs ont baissé. « On ne va pas aller chercher toute les hauteurs maximales que permet le Plan d'urbanisme intercommunal (PLUI), même si, demain, on sait qu'il y a aura davantage de densité que dans les quartiers anciens. »

Et si un promoteur achète sur un emplacement dans la Zac ? « On a la possibilité de temporiser la délivrance du permis de construire si cela ne correspond pas au descriptif de la Zac », répond Gaël Lefeuvre. Le dossier d'approbation de la Zac multisites sera soumis au vote du conseil municipal en juin et le dossier de réalisation en fin d'année.

Thorigné-Fouillard

Urbanisme Aménagement du territoire

Environnement

Les supports de réunions publiques sont également disponibles en ligne sur le site internet de la commune. à l'adresse suivante :

https://www.ville-thorigne-fouillard.fr/ma-ville/urbanisme-environnement/projets-durbanisme/



MA VILLE MES SERVICES EN LIGNE

MON QUOTIDIEN

MES LOISIRS

Les projets en cours

- La Zac de la Vigne
- Zone d'activités économiques Porte de Tizé
- La Zac multisites

ZAC Multisites

Dossier de création modificatif

La commune a relancé la réflexion sur les périmètres de la Zac Multisites.

Cette réflexion s'accompagne d'une démarche de concertation dont le premier atelier a eu lieu le 31 mai 2022

La présentation de ce dernier et son compte-rendu sont disponibles ci-dessous :

- Présentation
- Compte rendu
- Délibération

3. LA SYNTHÈSE DES AVIS

Les ateliers et la réunion publique ont permis de rassembler des habitants et des usagers autour du projet. Chaque atelier a donné lieu à un compte rendu détaillé (cf.annexes).

3.1 Synthèse de l'atelier 1 : balade urbaine du 31 mai 2022















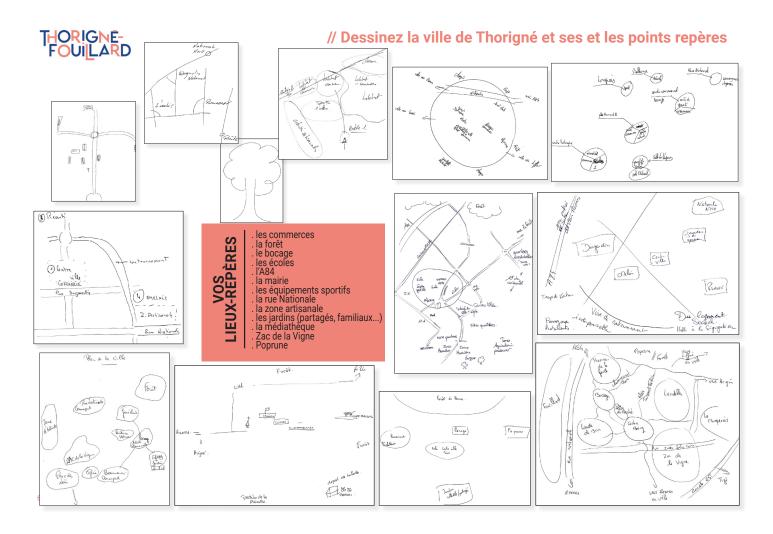




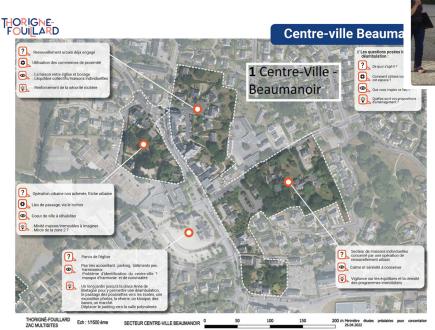


DOSSIER DE CRÉATION - BILAN DE LA CONCERTATION

Les cartes mentales

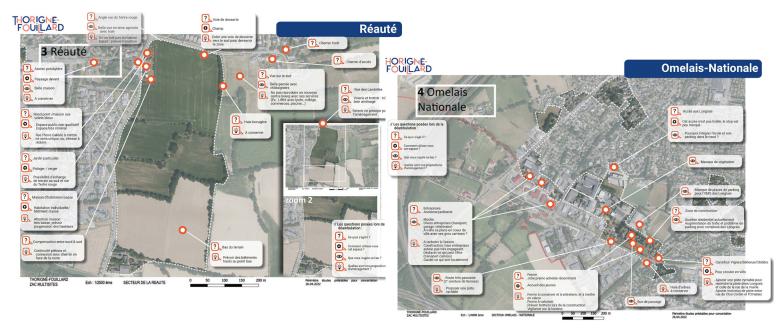


2nd temps de travail sur le terrain en groupe

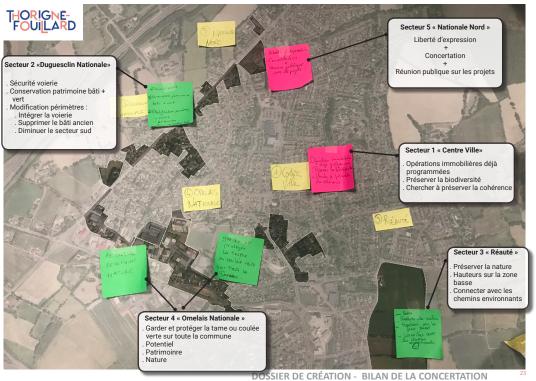


DOSSIER DE CRÉATION - BILAN DE LA CONCERTATION





<u>3ème temps de travail</u> cartographie synthèse



3.2 Synthèse de l'atelier 2 : co-construction sur plan - 9 novembre 2022







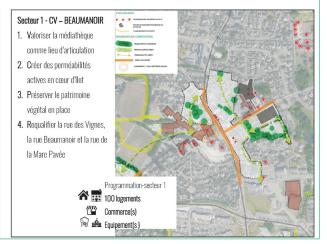
Pour ce second atelier, le travail des participants s'organisait à partir de plans d'invariants par secteur et d'une règle du jeu à respecter intégrant des objectifs d'accessibilité, de densification, de gestion des stationnements tout en respectant les invariants.

Exemple du plan d'invariant pour le secteur 1

Le périmètre du site 1. Centre-ville Beaumanoir



Les invariants du site



Travail de groupe : Règles du jeu

Chaque secteur est voué à accueillir de nouvelles formes d'habitat, des espaces de loisirs, de l'activité économique, des cheminements..

- Imaginer cet espace pour les 20 prochaines années
- Composer cet espace en positionnant les modules pour figurer des aménagements (habitat, espaces de loisirs, activité économique, cheminements,...) dans les espaces délimités de la carte

Vous pouvez également positionner des aménagements en dehors des périmètres opérationnels si c'est opportun.



Par groupe



1h25 atelier 15 min restitutio



Kit de travail :
1 plan
1 kit de modules de programmation



1 ambassadeur pour une synthèse en 3 min/groupe



O Règles du jeu

Rappel des invariants INVARIANTS DE COMPOSITION TRAME VIERTE A CONSERVER	Les objectifs programmatiques	Secteur 1 : CV Beaumanoir	Secteur 3 Réauté	Secteur 2 : Duguesclin /Nationale	Secteur 5 : Nationale Nord	Secteur (: Omelai National
HAIE BOCAGERE A CREER	Logements	100	500	100	150	400
PERMEABILITE A CREER VOIES A VALORISER	Equipements	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EQUIPEMENT / LIEU A METTRE EN VALEUR	Commerces	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Nota Bene

Stationnement

Pour chaque logement, 1,7 à 2 places de stationnement sont à prévoir. Pour l'habitat individuel – lot libre, le stationnement est prévu dans l'emprise de la trame

- La gestion des stationnements peut aussi être réalisée dissociée des parcelles individuelles et sous la forme de parking à étages
- Les équipements peuvent être des lieux culturels, sportifs, intergénérationnels, etc....
 Les « voies à valoriser » sont des voies existantes qui sont à utiliser pour être la voie de desserte principale des futurs quartiers,

C'essentiel en quelques points-clés...

Secteur 1: Beaumanoir Centre-Ville

Secteur Beaumanoir:

// Rue Mare Pavée : conserver le poumon vert actuel

// Rues des Vignes et Beaumanoir :

- . Privilégier le bâti le long des rues
- . Aérer devant les abords de l'école Sainte-Anne
- . Privilégier le parking souterrain





Secteur 2 : Duguesclin Nationale

// Prendre en compte le tissu pavillonnaire existant

// Secteur Duguesclin:

- .Prendre en compte l'étroitesse de la rue Duquesclin
- . Privilégier les maisons individuelles
- . Répartir équitablement le bâti sur la zone
- Limiter les nuisances visuelles pour les riverains
- .Dynamiser le pôle par de nouveaux commerces

// Secteur Nationale Nord :

- . Mutualiser les logements et l'offre commerciale (médicale, pharmacie, paramédicale...)
- . Proposer de décrocher les bâtiments pour éviter un linéaire bâti trop important
- . Prévoir des équipements sportifs, du stationnement ainsi que des parkings relais







IVERS - Décembre 2022

Secteur 3 : Réauté

- Tenir compte de la topographie du terrain : proposer les logements les moins hauts au Nord du secteur pour conserver une harmonie
- Proposer un espace public paysager au centre du secteur à proximité des collectifs
- Le Sud du secteur comporte des zones humides qui entraîneront des contraintes pour les constructions : proposer un espace public paysager dans ces zones les plus humides pour assurer une continuité avec le bocage et une meilleure survie des espèces (arbres, fleurs...)

Objectifs:

 500/500 logements souhaités (« Même si ce n'est pas de gaieté de cœur, la densité nous l'impose! »)

Secteur 4 : Omelais Nationale

// Imposer du parking en sous-sol des logements

// Conserver l'environnement existant (type pavillonnaire)

// Elargir le centre-ville en rapprochant les logements des équipements publics



4. LE BILAN DE LA CONCERTATION

La concertation publique s'est déroulée de mai 2022 à janvier 2024.

Elle a permis aux habitants et usagers de Thorigné-Fouillard d'exprimer leurs attentes et besoins, leurs questionnements. Les projets sur chaque secteur ont été affinés en fonction de leurs remarques.

Les 2 étapes de concertation de mai et novembre 2022 ont fait émerger des observations convergentes.

En renouvellement urbain, les observations portaient sur :

- La prise en compte du tissu urbain existant et notamment le tissu pavillonnaire : intégrer le tissu existant que le renouvellement urbain se réalise dans des gabarits progressifs et en limitant les hauteurs et les ombres portées ;
- Le maintien et le renforcement de la biodiversité avec la création d'espaces verts arborés;
- Prendre en compte les gabarits de l'espace public ;
- Diversifier les fonctions urbaines au sein des nouveaux bâtiments ;
- Dynamiser le commerce, notamment rue Nationale.

En extension urbaine,

- Varier les épannelages et faire le lien avec le quartier du Tertre Rouge au nord et la ZAC de la Vigne à l'Ouest;
- Valoriser la topographie pour intégrer la hauteur des nouvelles constructions ;
- Diversifier les typologies de logement ;
- Valoriser le patrimoine arboré et créer un espace de loisirs au centre du quartier.

Pour l'ensemble des secteurs, la compréhension des objectifs de densité a conduit les participants à prescrire du stationnement sous-sol pour les collectifs.

5. ANNEXES

Compte rendu atelier 1 Compte rendu atelier 2 Présentation réunion publique



ZAC Multisites

Compte-rendu de la balade urbaine organisée le mardi 31 mai 2022



Sommaire

1. La ville & ses points repères	5
2. Secteur 1 « centre-ville beaumanoir »	7
3. Secteur 2 « duguesclin- nationale »	10
4. Secteur 3 « réauté »	13
5. Secteur 4 « omelais-nationale »	16
6. Secteur 5 « nationale nord »	19
7 Synthèse des 5 halades urhaines	22



La concertation, pour quoi faire?

La ville de Thorigné-Fouillard engage une nouvelle réflexion sur l'aménagement de la commune dans le cadre d'une procédure modificative de la Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) multisites créée et approuvée depuis 2020.

La procédure de ZAC, est un outil d'aménagement, qui permet de traduire de façon opérationnelle, une stratégie de développement urbain concertée et organisée à long terme. C'est une procédure complète qui permet d'associer la création de logements et de services aux financements de nouveaux équipements nécessaires pour une commune qui grandit et évolue.

Cette procédure d'aménagement se découpe en 2 grandes étapes :

- •Le dossier de création qui vise à identifier les enjeux, les objectifs et à définir les périmètres opérationnels ;
- •Le dossier de réalisation qui détaille le programme des travaux et des constructions qui seront réalisés dans ces périmètres.

Aujourd'hui, la commune réinterroge les objectifs et périmètres de cette première ZAC Multisites et engage une nouvelle réflexion sur des contours de réflexion élargis.

Cette nouvelle démarche porte sur les composantes fondatrices d'une commune : la création de nouveaux logements, le développement des services et des équipements, le dynamisme commercial, l'accompagnement de la vie sociale et associative, et la création de nouveaux axes de déplacements pour tous les moyens de transports dont les mobilités actives (piétons et cycles) et collectives.

Cette réflexion prend en compte d'autres projets et orientations qui sont menés parallèlement sur la commune et la métropole, telle que l'arrivée du Tram Bus par exemple, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), le Plan Local pour l'Habitat (PLH).

Ce projet de grande ampleur contribuera fortement au développement de la ville dans les quinze-vingt années à venir.

L'étude pluridisciplinaire vise donc à construire le projet urbain communal articulant qualité de vie, arrivée de nouveaux habitants et capacité d'accueil du territoire (environnement, services, équipements, commerces, etc.). L'enjeu est donc de penser la ville de demain.

Le périmètre de réflexion de ZAC est composé de plusieurs secteurs :

• Secteur 1 : « Centre-ville-Beaumanoir », 4,4 ha

• Secteur 2 : « Duguesclin - Nationale », 4,3 ha

· Secteur 3: « Réauté », 17,5 ha

Secteur 4: « Omelais-Nationale », 7,9 ha

Secteur 5 : « Nationale nord », 3,7 ha

Cette étude consiste à répondre aux enjeux suivants :

- ·Analyser les différents secteurs et leurs fonctionnements,
- Définir une programmation pour répondre aux besoins des habitants, en établissant des scénarii d'aménagement qui traduisent spatialement ces intentions;
- •Consolider le projet urbain et approfondir ses conditions opérationnelles.

> Une démarche de concertation avec la population

La municipalité a souhaité vivement associer à cette réflexion l'ensemble des habitants ainsi que les acteurs volontaires. Une série d'ateliers d'échanges ont ainsi été programmés pour mener à bien cette étude, de mai 2022 à fin 2023.

Cette première étape a permis de sillonner la ville en groupes restreints pour en révéler les usages, les points de vue, les interrogations mais aussi les craintes des habitants sur les différents lieux (qualité des aménagements, accessibilité, ambiances...).

Les participants seront ensuite invités à se projeter dans l'avenir pour imaginer ces lieux, partager leurs réflexions et débattre.

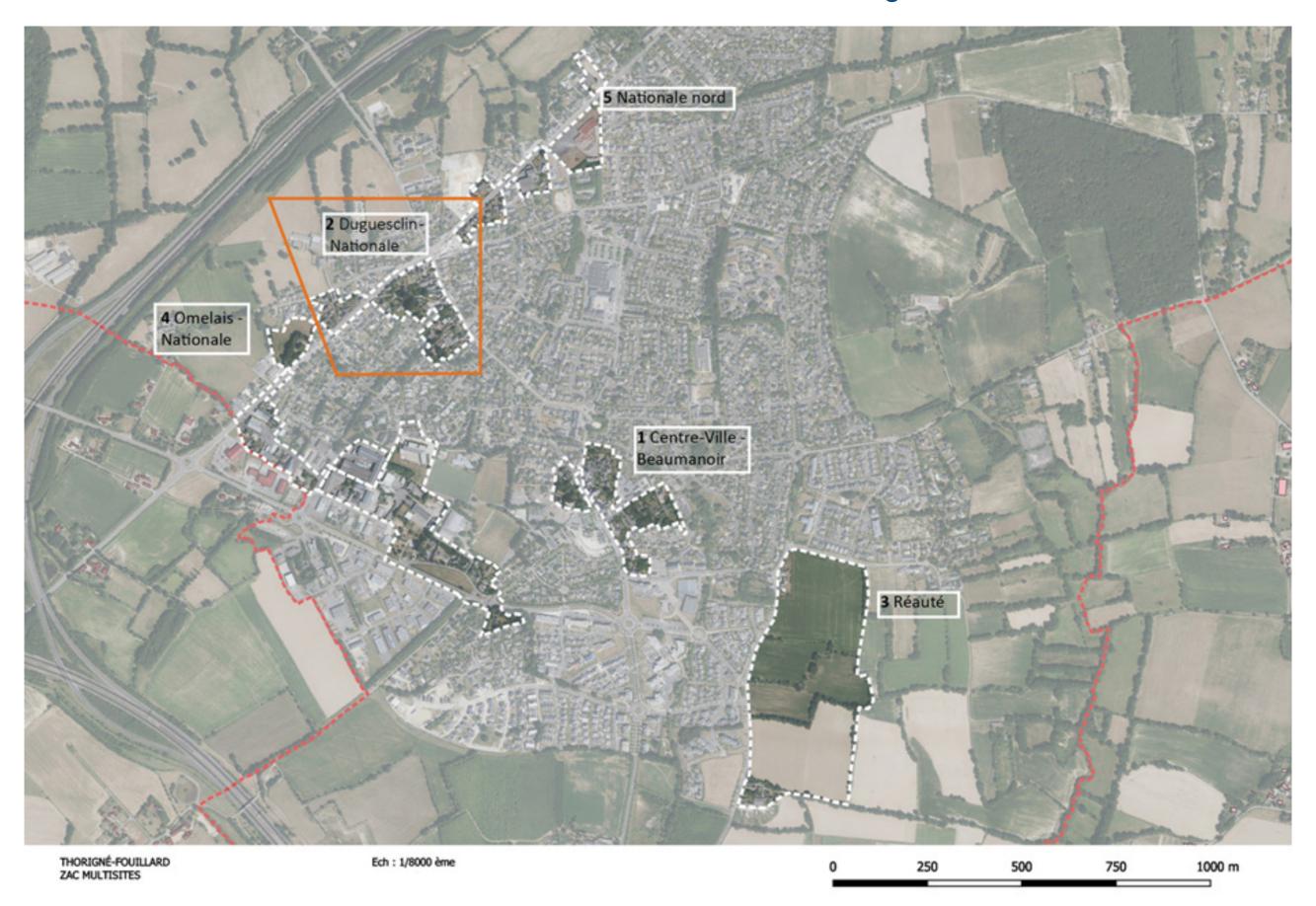
Dans le cadre de ce premier atelier, qui a réuni une tentaine de participants, nous vous proposons une synthèse des échanges. Il en sera restitué une synthèse lors du prochain atelier à l'automne prochain.

Nous tenions à remercier l'ensemble des participants lors de ce rendez-vous pour leur temps ainsi que leurs contributions.





Présentation des 5 secteurs de la ZAC multisites - Procédure d'aménagement

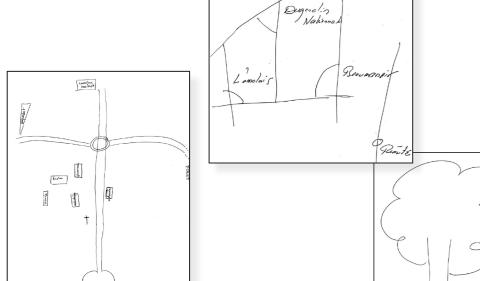


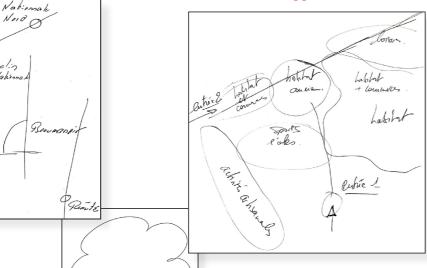


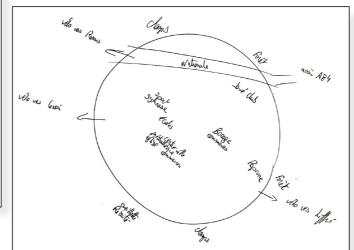
1.LA VILLE & SES POINTS REPÈRES

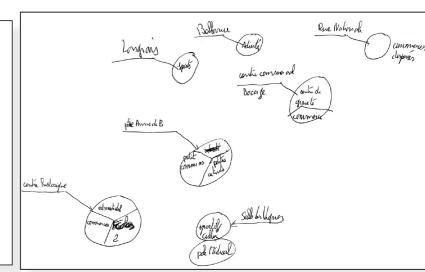
THORIGNE-FOUILLARD

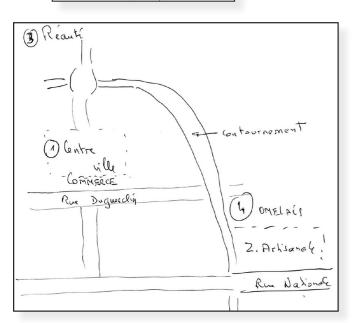
// Dessinez la ville de Thorigné et ses et les points repères





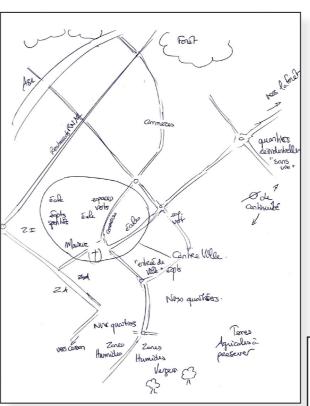


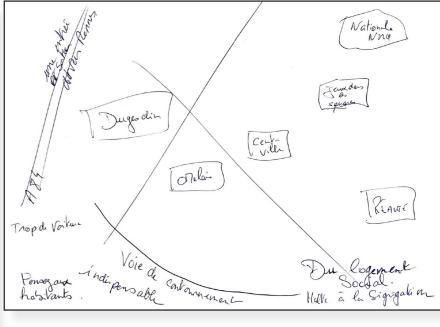


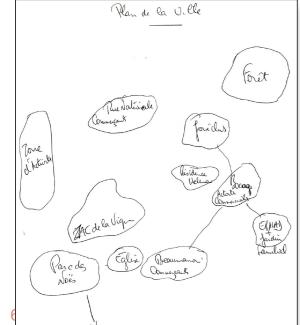


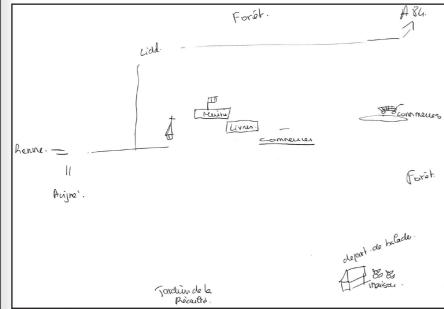
VOS LIEUX-REPÈRE

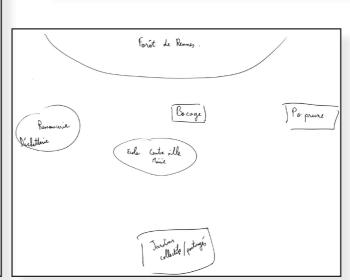
- les commerces
- . la forêt
- . le bocage . les écoles
- . l'A84
- . la mairie
- . les équipements sportifs . la rue Nationale
- . la zone artisanale
- . les jardins (partagés, familiaux...) . la médiathèque
- . Zac de la Vigne
- . Poprune

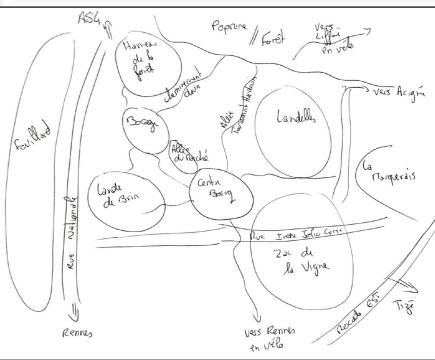














2. SECTEUR 1 « CENTRE-VILLE BEAUMANOIR »



Centre-ville Beaumanoir

Garder la biodiversité
A préserver
Espaces verts non valorisés

Piéton CICES OMNICIONALISES PIÉTON CONTROLLA C

Vivant Essentiel

Animation ville Vie sociale

A taille humaine **Surprenante**

Important

Lieux collectifs

Paisible

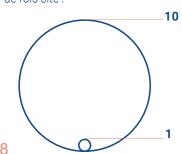
Place de la République constructible

La place de la ville

Patrimoine bâti et vernaculaire

Secteur équilibré aujourd'hui (immeubles collectifs, individuels, maisons)

Taille du mot fonction du nombre de fois cité :

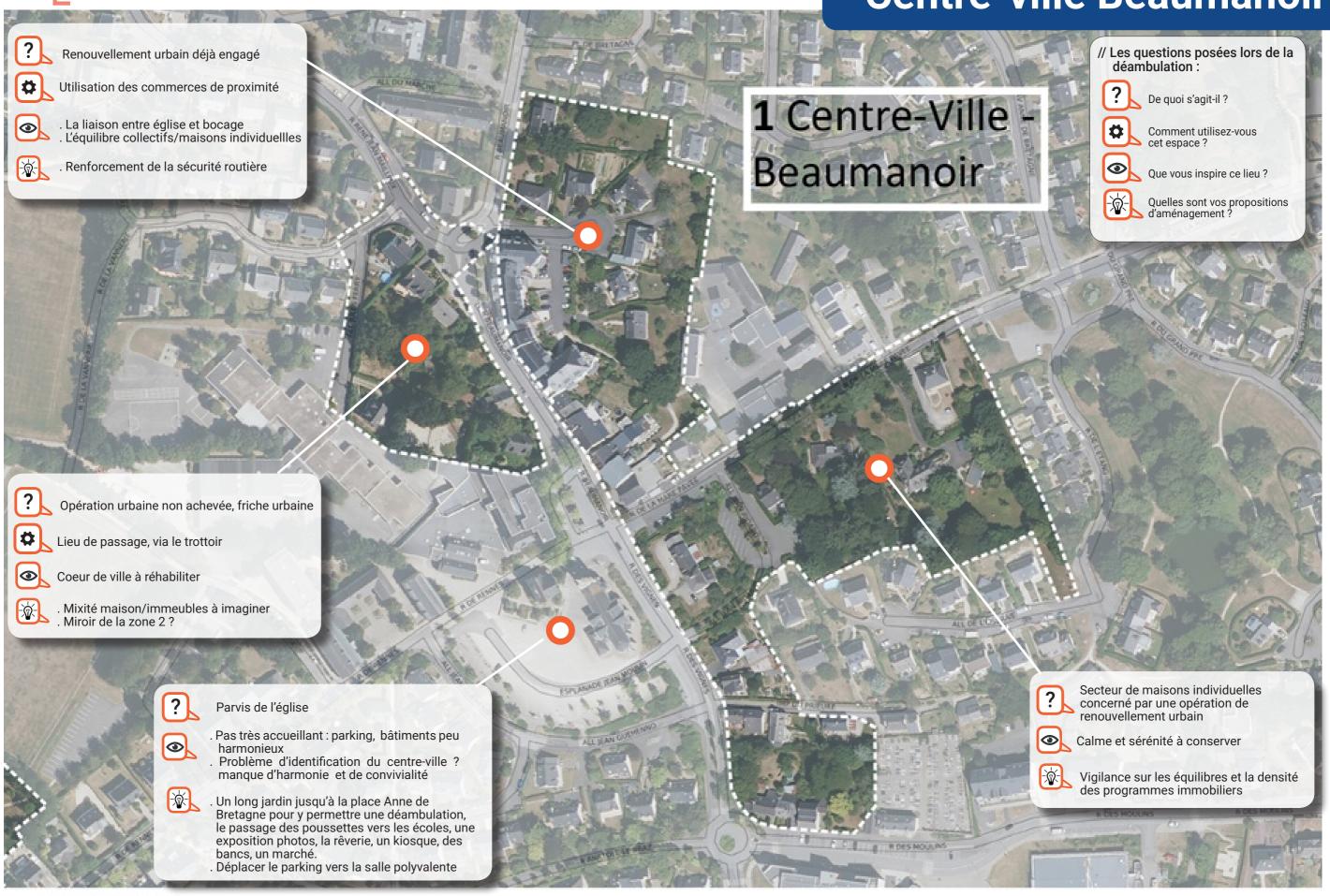


Communes/services à renforcer

Stationnement Desserte
Zone bleue Dangereux au niveau du carrefour

Etriqué Mort Tristesse

Centre-ville Beaumanoir



Ech: 1/1500 ème

150



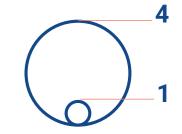
3. SECTEUR 2 « DUGUESCLIN- NATIONALE »



Duguesclin- Nationale

// En deux mots, comment qualifieriez-vous chaque secteur de la ZAC ?

Taille du mot fonction du nombre de fois cité :



Désordonné

Pas de trottoirs

Délaissé

Incohérent

Biscornue



Ancien Vieillissant

Inesthétique Moche

Historique

Vieux bâti, voieries à rénover Habitat plutôt ancien Vétuste Diffus

Logements

Densification modérée Peu de commerces de proximité

Secondaire

Travaux

Sortie de T Fol

Fermes

Arrivée du TRAMBUS

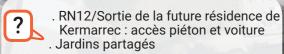
« Nationale » (pas pour ville) Terrains de sport

Cœur de Fouillard

Accès forêt de Rennes



Duguesclin- Nationale Carrefour RN12/Rue Duquesclin Partage piétons/vélos

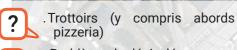


- . Accès piétons/voitures Appartiennent à la Ville
- . Dangereux, vitesse automobile . Aménagements paysagers déplorables ((jardinières vertes) Gros point noir à venir avec la sortie rampe sous-sol à angle droit
 - . A conserver et ouvrir davantage . Vigilance sur la juxtaposition d'une résidence de 44 logements (Kermarrec)
 - Réduire le gabarit de la voirie et insérer des aménagements de ralentissement (chicanes)
 - Zone séparée des voitures pour vélos
 - . Traitement de la sortie et du flux de

- 2 Nationale Duguesclin
 - . Rue Duguesclin
 - . Entrée de ville Accès commerces
 - Carrefour dangereux Peu qualitatif Sécuriser l'accès vélo/piéton
 - Clarifier le marquage au sol
 - .Enfouir les réseaux aériens

// Les questions posées lors de la déambulation:

- De quoi s'agit-il?
- Comment utilisez-vous cet espace?
- Que vous inspire ce lieu?
- Quelles sont vos propositions d'aménagement ?



- Problème de dénivelé, . Poteaux d'éclairage disgracieux
 - Largeur intéressante, en tirer partie pour les cheminements

- Préemption/réserves foncières
 - Lieu de balade, liaison piétonne
 - **③** . Petit patrimoine ancien (puits, croix, arbres remarquables, murs anciens)
 - Maintenir la biodiversité, le couvert végétal, les chemins et le patrimoine

Bâti remarquable inscrit au PLU

Mémoire de la ville

- . A sortir du périmètre de la ZAC . A maintenir pour préserver le caractère de la commune Y créer des services ? Commerces de pxoimité?
- Arbres remarquables
- Ilôt de lutte contre la chaleur
 - A garder impérativement Préserver cette biodiversité

- Ferme Jouault
- Mémoire, arbres remarquables
- Espace naturel à préserver **③**
- . En faire un lieu commun, jardins familiaux

Maisons individuelles

- * Frange verte
- Pourquoi est-ce intégré au périmètre ?
 - . A sortir du périmètre Peu de foncier, ne «sert pas» le projet à ? Autre ZAC? Urbanisation au nord ...?

moins qu'il y ait des enjeux non connus 150

THORIGNÉ-FOUILLARD ZAC MULTISITES

Ech: 1/1500 ème SECTEUR NATIONALE / DUGUESCLIN

Dangereux, absence de trottoirs,

Zone de partage piétons/vélos

marquage au sol effacé

Zone 20

50 100

Périmètre études préalables pour concerta 26.04.2022



4. SECTEUR 3 « RÉAUTÉ »

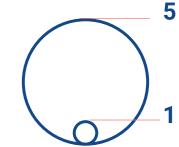




// En deux mots, comment qualifieriez-vous chaque secteur de la ZAC ?

Secteur jeune Eloigné Nécessaire Accessibilité & services Essentiel

Taille du mot fonction du nombre de fois cité :



AGRICOIE (à préserver)

Potentiel Terre agricole
Aéré Calme
Balade
Fragile Nature

Cueillette Coulée verte

Campagne Biodiversité

Vues à préserver, visible de loin

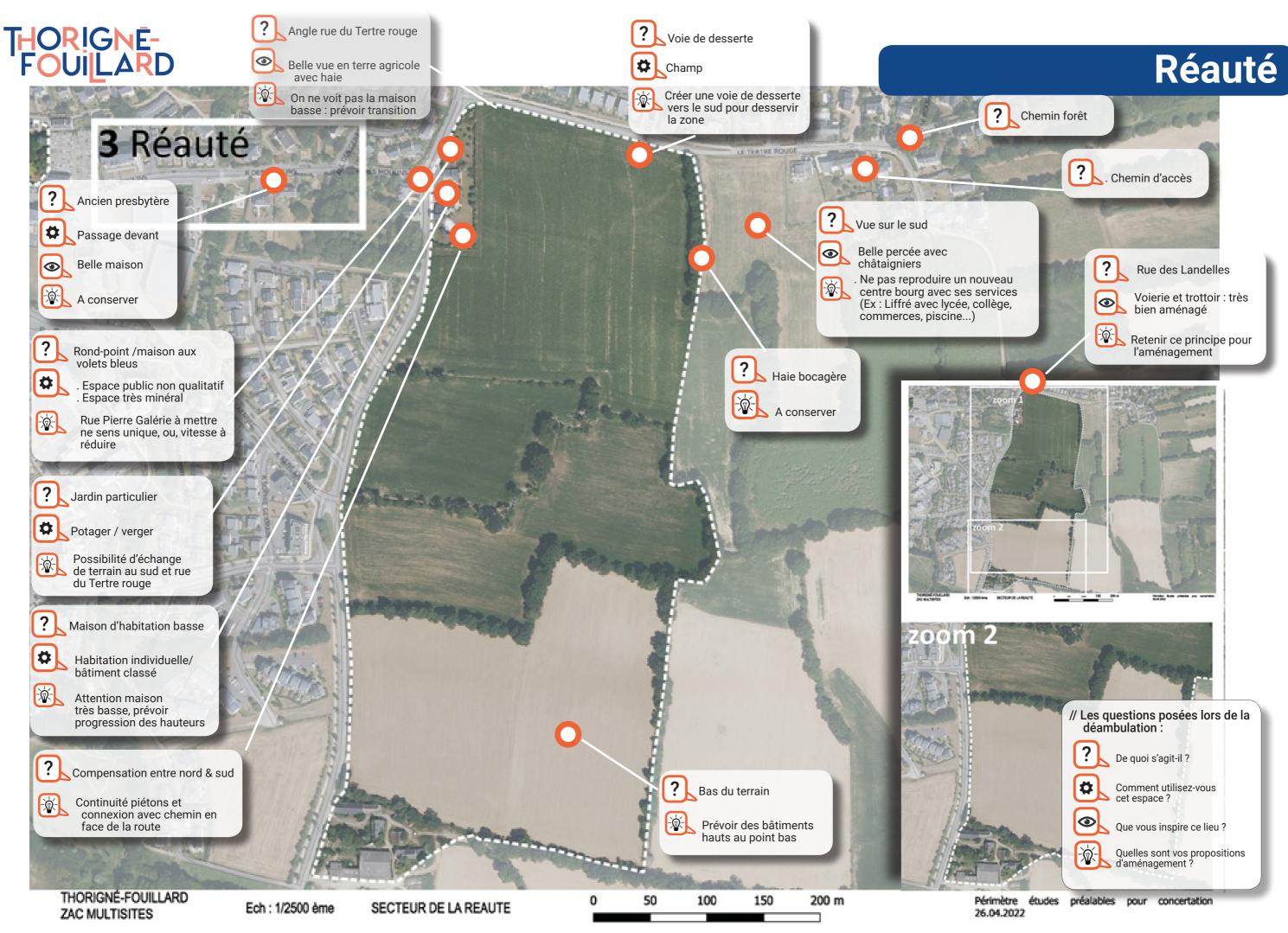
Habitat

Herboré

Mixité maisons

Vaste

Entrée de ville Périphérique à l'urbanisation Urbanisation augmente Petits collectifs





5. SECTEUR 4 « OMELAIS-NATIONALE »





// En deux mots, comment qualifieriez-vous chaque secteur de la ZAC ?

Taille du mot fonction du nombre de fois cité:

Entrée de ville À requalifier Zone d'activités artisanale

Ancien En friche

Proche des infrastructures
Peu d'attractivité Grand

Etendu

Ressourcerie

Planification

Ouvrir l'espace jeune

Jeunesse

Sport

Zone enfant asso (Omelais)

Contournement Traversée Bruyant
Dangereux
Lien Clotière/Centre CICULATION

«Labyrinthe», voies sans issue et surdimensionnées Circulation à pied (Vigne --> Centre)

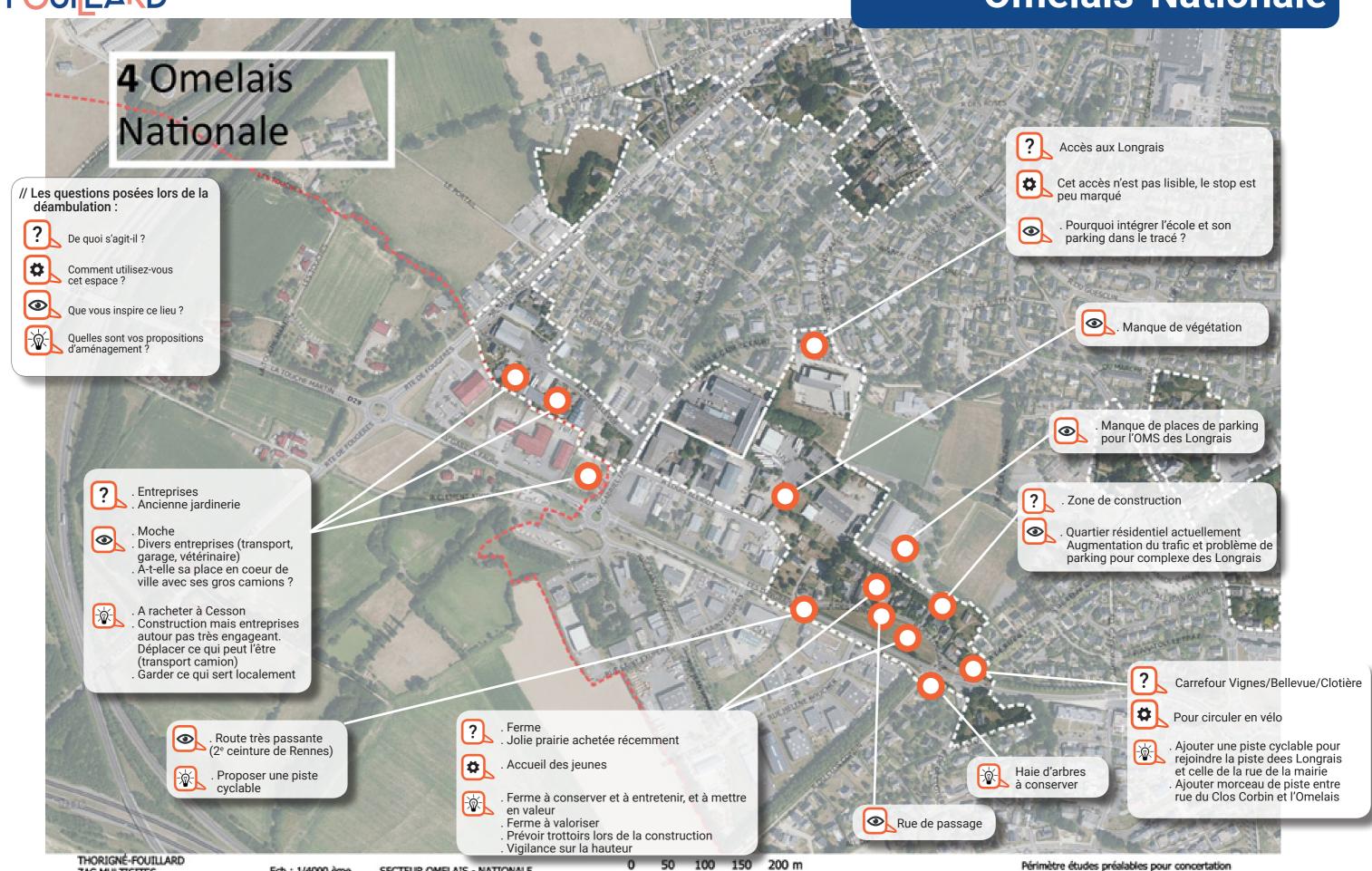
Densification Non extensible Mixité activités/habitat

Piste cyclable vers Rennes Séduisant Verdure



Omelais-Nationale

26.04.2022



ZAC MULTISITES

Ech : 1/4000 ème

SECTEUR OMELAIS - NATIONALE



6. SECTEUR 5 « NATIONALE NORD »



Nationale nord

// En deux mots, comment qualifieriez-vous chaque secteur de la ZAC ?

Taille du mot fonction du nombre



Accès à l'autoroute

Echangeur sur l'A84 en provenance de Rennes

Dortoir Avenir Garder une zone pavillonaire principale Ancien Bétonné Délaissé



Voies cyclables sécurisées

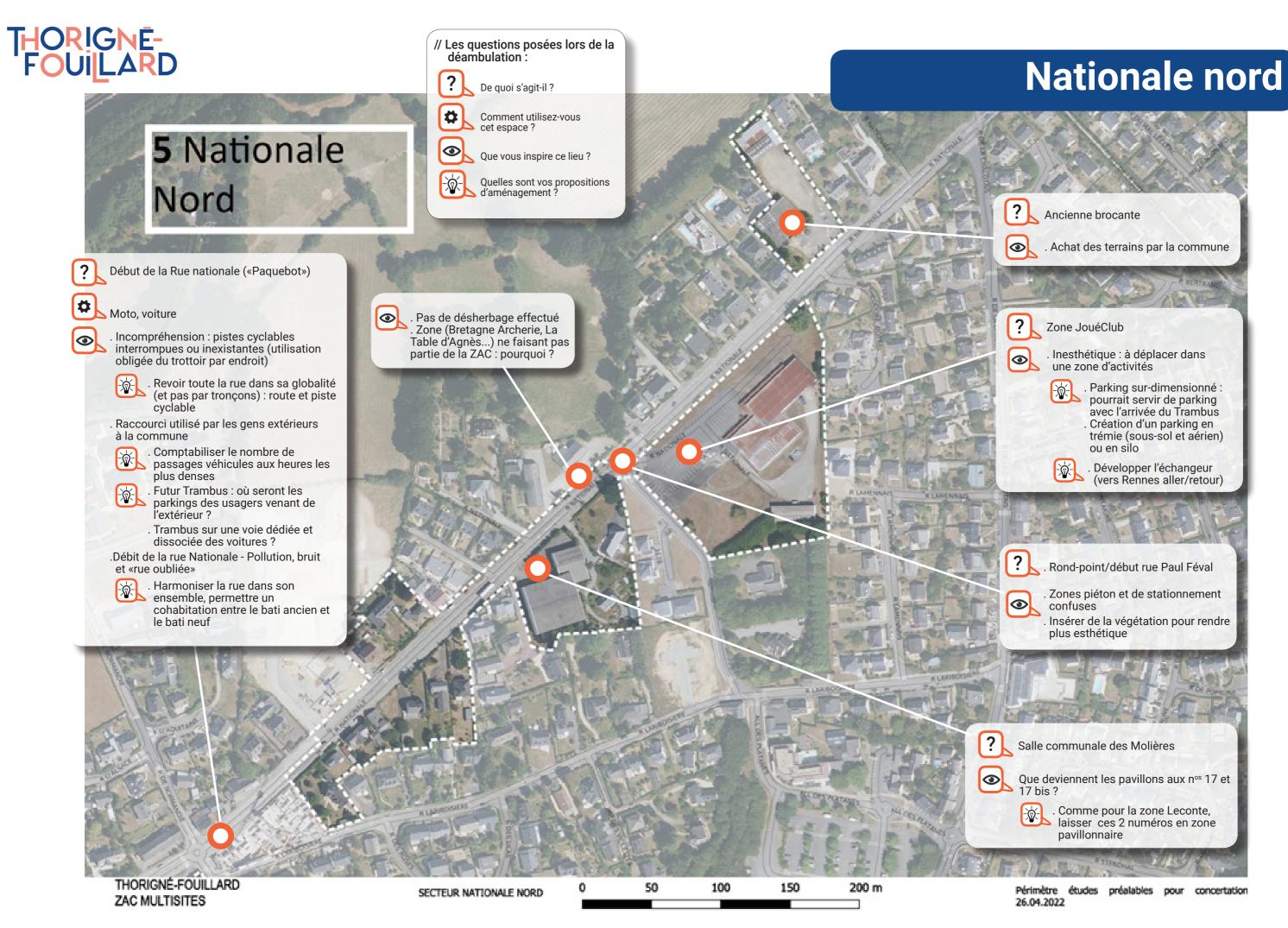
JouéClub Importance parcelle commerçant

Ferme A harmoniser Attractivité ou pas de la ville Longueur Front de voierie à densifier ?

Bruyant Circulation Dangereux

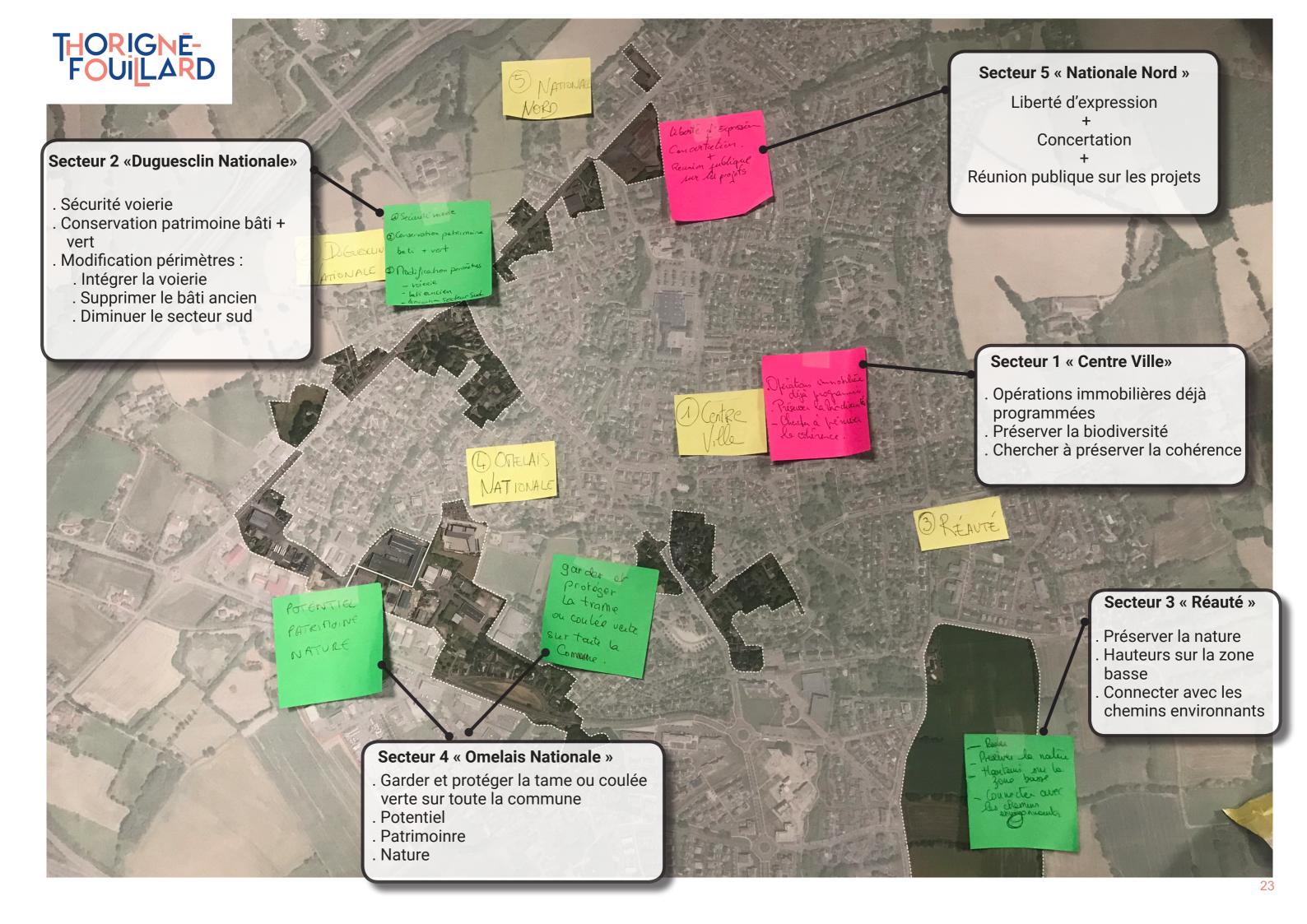
Trop routier, coupe en 2 secteurs urbanisés

Peu dense Excentré pas de concertation, zonages déjà tracés Entrée / sortie de ville Inesthétique Reconfigurer route nationale en boulevard urbain





7. SYNTHÈSE DES 5 BALADES URBAINES







Merci à toutes et tous!

Rendez-vous pour le prochain atelier le mercredi 9 novembre 2022 à 18 h 30

> Salle du Conseil Municipal







ZAC Multisites

Compte rendu de l'atelier n°2 Mercredi 09 novembre 2022







1. Présentation des cinq secteurs de la ZAC multisites	4
2. Les invariants identifiés à l'échelle des cinq sites	6
3. Synthèse des travaux des groupes : les scénarios d'aménagements selon la concertation	8

La concertation, pour quoi faire?

La ville de Thorigné-Fouillard engage une nouvelle réflexion sur l'aménagement de la commune dans le cadre d'une procédure modificative de la Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) multisites créée et approuvée depuis 2020.

La procédure de ZAC, est un outil d'aménagement, qui permet de traduire de façon opérationnelle, une stratégie de développement urbain concertée et organisée à long terme. C'est une procédure complète qui permet d'associer la création de logements et de services aux financements de nouveaux équipements nécessaires pour une commune qui grandit et évolue.

Cette procédure d'aménagement se découpe en 2 grandes étapes :

- •Le dossier de création qui vise à identifier les enjeux, les objectifs et à définir les périmètres opérationnels ;
- •Le dossier de réalisation qui détaille le programme des travaux et des constructions qui seront réalisés dans ces périmètres.

Aujourd'hui, la commune réinterroge les objectifs et périmètres de cette première ZAC Multisites et engage une nouvelle réflexion sur des contours de réflexion élargis.

Cette nouvelle démarche porte sur les composantes fondatrices d'une commune : la création de nouveaux logements, le développement des services et des équipements, le dynamisme commercial, l'accompagnement de la vie sociale et associative, et la création de nouveaux axes de déplacements pour tous les moyens de transports dont les mobilités actives (piétons et cycles) et collectives.

Cette réflexion prend en compte d'autres projets et orientations qui sont menés parallèlement sur la commune et la métropole, telle que l'arrivée du Tram Bus par exemple, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), le Plan Local pour l'Habitat (PLH).

Ce projet de grande ampleur contribuera fortement au développement de la ville dans les quinze-vingt années à venir.

L'étude pluridisciplinaire vise donc à construire le projet urbain communal articulant qualité de vie, arrivée de nouveaux habitants et capacité d'accueil du territoire (environnement, services, équipements, commerces, etc.). L'enjeu est donc de penser la ville de demain.

Le périmètre de réflexion de ZAC est composé de plusieurs secteurs :

• Secteur 1 : « Centre-ville-Beaumanoir », 4,4 ha

• Secteur 2: « Duguesclin - Nationale », 4,3 ha

· Secteur 3 : « La Réauté », 17,5 ha

Secteur 4 : « Omelais-Nationale », 7,9 ha

Secteur 5 : « Nationale nord », 3,7 ha

Cette étude consiste à répondre aux enjeux suivants :

- ·Analyser les différents secteurs et leurs fonctionnements,
- Définir une programmation pour répondre aux besoins des habitants, en établissant des scénarii d'aménagement qui traduisent spatialement ces intentions;
- •Consolider le projet urbain et approfondir ses conditions opérationnelles.

> Une démarche de concertation avec la population

La municipalité a souhaité vivement associer à cette réflexion l'ensemble des habitants ainsi que les acteurs volontaires. Une série d'ateliers d'échanges ont ainsi été programmés pour mener à bien cette étude, de mai 2022 à fin 2023.

Une balade urbaine le 31 mai 2022 a permis de sillonner la ville en groupes restreints pour en révéler les usages, les points de vue, les interrogations mais aussi les craintes des habitants sur les différents lieux (qualité des aménagements, accessibilité, ambiances...).

Les participants seront ensuite invités à se projeter dans l'avenir pour imaginer ces lieux, partager leurs réflexions et débattre.

Ce premier atelier a réuni une trentaine de participants.

Cet atelier n°2 du mercredi 8 octobre 2022 s'est déroulé en deux temps :

// Dans un premier temps, une présentation par le cabinet d'urbanisme & paysage UNIVERS sur la définition d'une ZAC ainsi que les invariants identifiés à l'échelle des 5 sites, en parallèle d'un retour sur le bilan du premier atelier du 31 mai dernier pour le volet concertation par COMMUN accord.

// Dans un second temps, les participants ont travaillé en groupes pour composer les différents espaces sur chaque site :

- en positionnant des modules pour figurer de futurs aménagements (habitat, espaces de loisirs, activité économique, cheminements...),
- en respectant des objectifs programmatiques imposés par la réglementation (nombre de logements, de commerces, d'équipements).

L'atelier a réuni 23 participants.

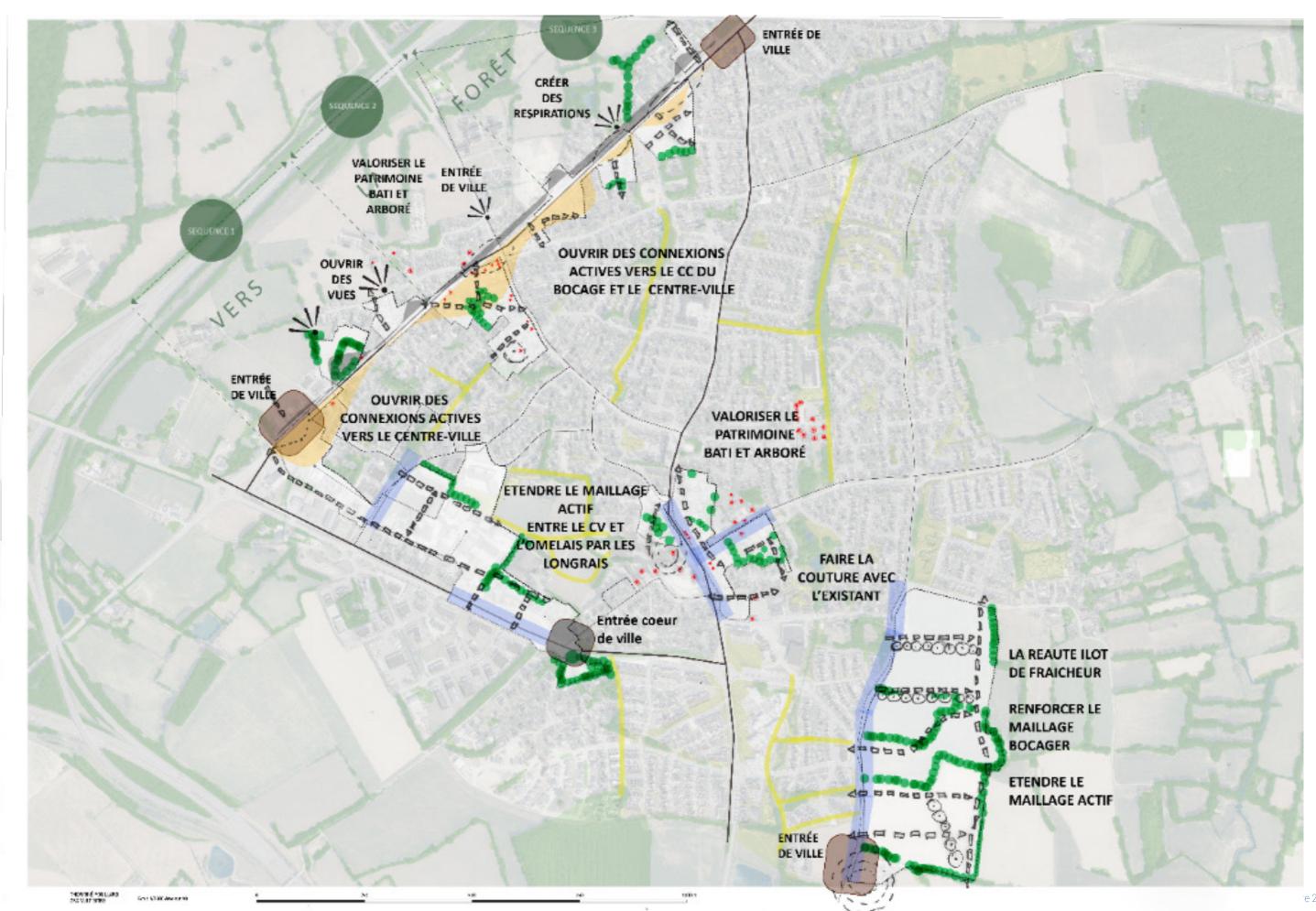
Nous tenions à remercier l'ensemble des participants lors de ce rendez-vous pour leur temps ainsi que leurs contributions.

1. Présentation des cinq secteurs de la ZAC

Présentation des 5 secteurs de la ZAC multisites - Procédure d'aménagement



2. Les invariants identifiés à l'échelle des cinq sites



3. Synthèse des travaux des groupes : les scénarios d'aménagements selon la concertation

Les règles du jeu

Chaque participant s'est librement dirigé vers les sites sur lesquels ils souhaitaient co-construire les scénarios d'aménagement.

Chaque secteur étant voué à accueillir de nouvelles formes d'habitat (espaces de loisirs, activité économique, cheminements...), il était demandé aux participants d'imaginer l'avenir de ces espaces à horizon 2030/2040.

La composition de ces espaces a dû répondre néanmoins à quelques règles préalables : les « invariants » par site -et résumés ci-dessous- :



Les participants ont pu préciser les secteurs d'études en positionnant différents modules (habitat, espaces de loisirs, activité économique, cheminements, place des différents modes, parking...) pour en proposer des aménagements cohérents et répondant aux invariants de chaque périmètre.

Des références d'illustrations des différentes formes urbaines ont aidé à manipuler les différents modules.

Cinq tables ont été constituées pour permettre une répartition des personnes présentes en petits groupes. Le choix de travailler sur les différents secteurs s'est réparti ainsi :

2 groupes sur les secteurs 1 et 3: Centre-ville / Beaumanoir / Réauté

23 participants



en 5 groupes

sur les secteurs 2 et 5: **Duquesclin/** Nationale / Nationale nord

2 groupes

1 groupe

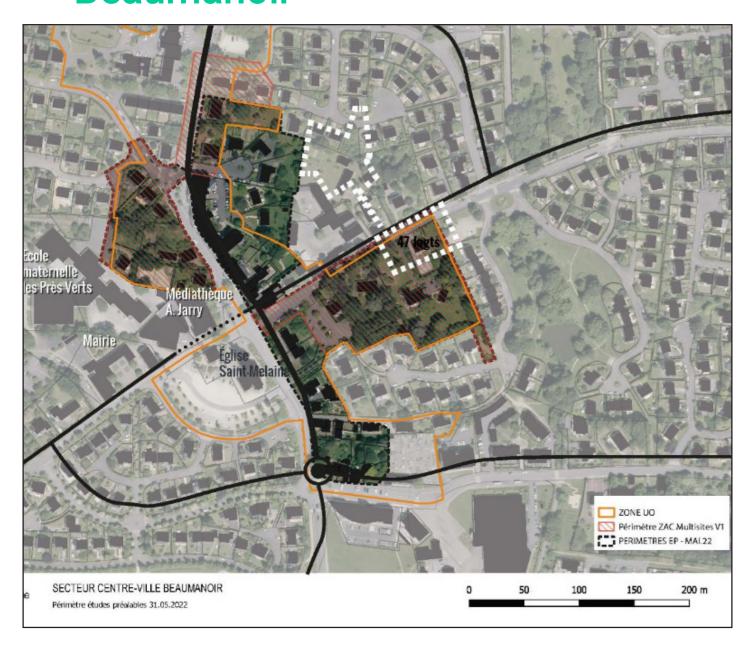
secteur4: Omelais / **Nationale sud**

Secteurs 1 & 3: Centre-ville - Beaumanoir - Réauté





O Le périmètre du site 1. Centre-ville Beaumanoir



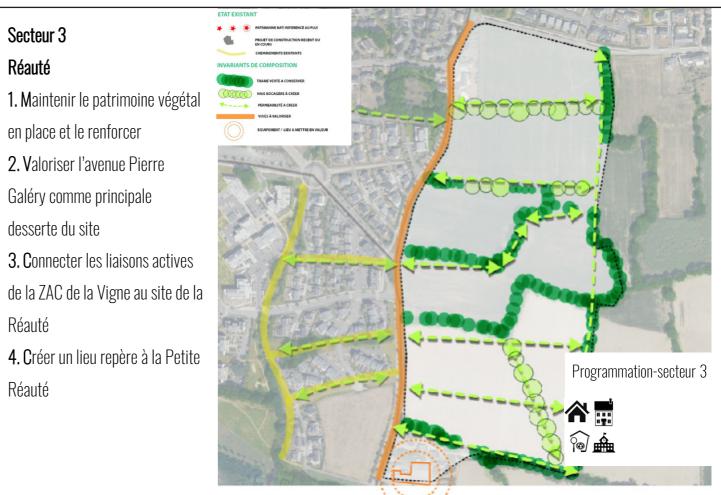
O Les invariants du site

Secteur 1 - CV - BEAUMANOIR 1. Valoriser la médiathèque comme lieu d'articulation 2. Créer des perméabilités actives en cœur d'îlot 3. Préserver le patrimoine végétal en place 4. Requalifier la rue des Vignes, la rue Beaumanoir et la rue de la Mare Pavée Programmation-secteur 1 100 logements Commerce(s) Equipement(s)

Le périmètre du site 3. Réauté



O Les invariants du site



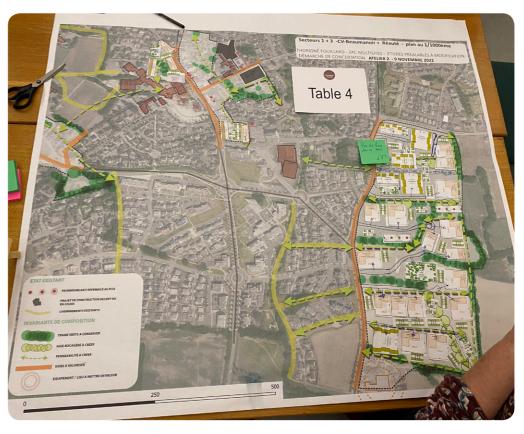
O L'essentiel en quelques points-clés...

Secteur Beaumanoir:

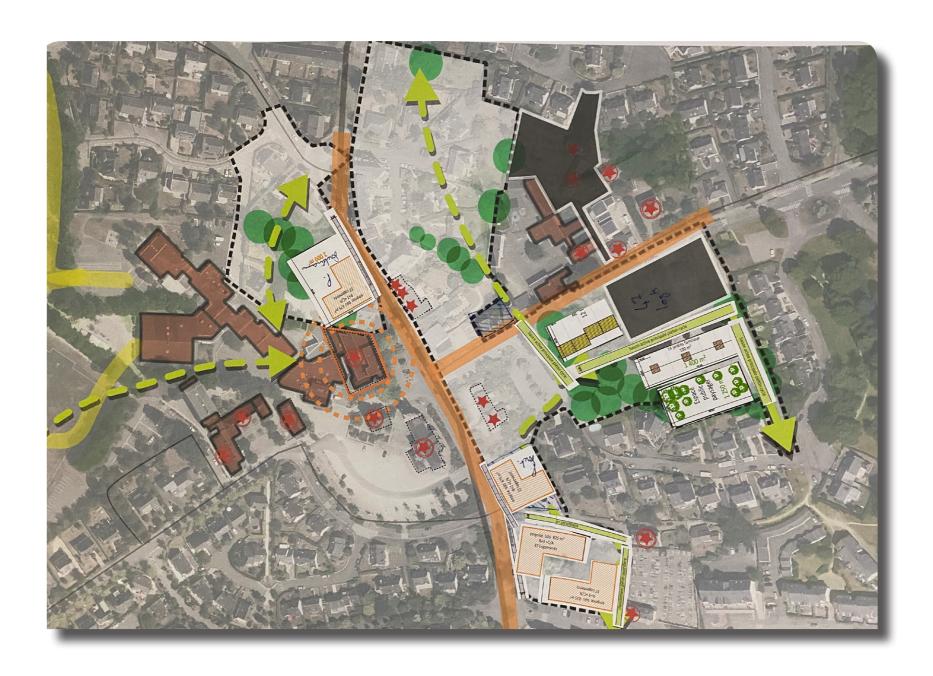
// Rue Mare Pavée : conserver le poumon vert actuel

- // Rues des Vignes et Beaumanoir :
- . Privilégier le bâti le long des rues
- . Aérer devant les abords de l'école Sainte-Anne
- . Privilégier le parking souterrain





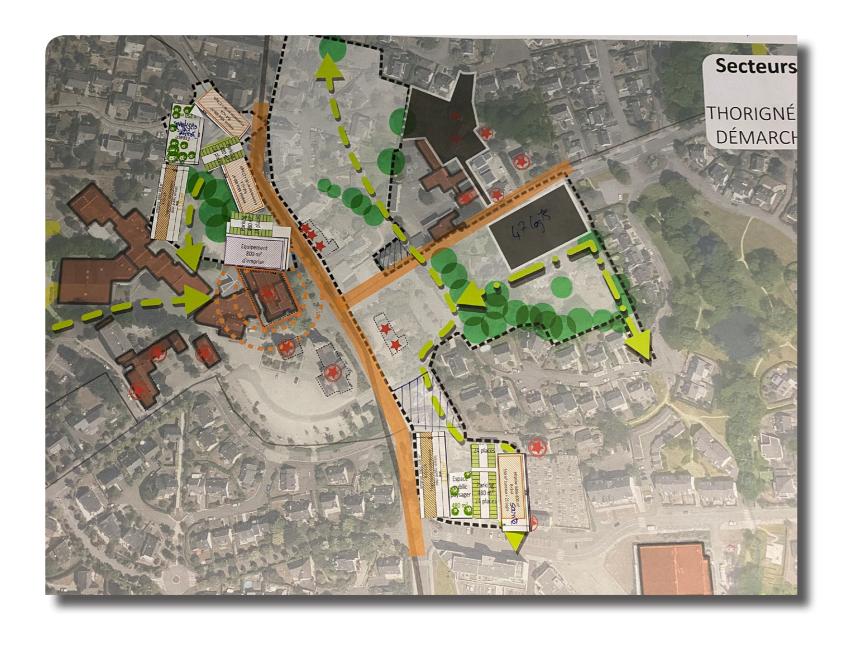
La proposition d'aménagement du groupe 1 sur le secteur Centre-ville - Beaumanoir :



- Rester dans la continuité des prévisions et projets en cours et à venir
- Conserver le poumon vert actuel en trame verte, accompagné de jardins partagés et d'espaces boisés...
- Privilégier l'implantation des bâtiments le long de la rue Beaumanoir et de la rue des Vignes (dans la perspective des projets prévus et à venir-exemple : autour de l'école Saint-Anne)
- Etre vigilant sur l'ombre des bâtiments collectifs vis-à-vis des maisons individuelles voisines
- Proposer du bâti collectif avec du stationnement le long de la voie ou en souterrain

NB: le groupe 1 a souhaité se focaliser sur le secteur du Centre-ville-Beaumanoir et n'a pas effectué de contribution sur le secteur de la Réauté

La proposition d'aménagement du groupe 4 sur le secteur Centre-ville - Beaumanoir :



- Avoir une vision globale en intégrant : des logements, du commerce (en réponse à l'autre côté de la rue) ainsi que des espaces de bureaux
- Intégrer un équipement public à proximité de la médiathèque pour prévoir la mutation future
- Proposer un espace vert avec des jeux d'enfants en sécurité par rapport à la rue
- Proposer une résidence seniors en centre-ville semble judicieux pour une qualité de vie à proximité des équipements et commerces
- Prévoir des espaces de bureaux pouvant servir de cellules de santé à proximité du médecin actuel
- Renforcer l'offre de parking est une nécessité pour les commerces

La proposition d'aménagement du groupe 4 sur le secteur Réauté :



- Tenir compte de la topographie du terrain : proposer les logements les moins hauts au Nord du secteur pour conserver une harmonie
- Proposer un espace public paysager au centre du secteur à proximité des collectifs
- Le Sud du secteur comporte des zones humides qui entraîneront des contraintes pour les constructions : proposer un espace public paysager dans ces zones les plus humides pour assurer une continuité avec le bocage et une meilleure survie des espèces (arbres, fleurs...)

Objectifs:

- 500/500 logements souhaités (« Même si ce n'est pas de gaieté de cœur, la densité nous l'impose! »)

Secteur 2 & 5 « Duguesclin - Nationale - Nationale nord »





Le périmètre du site2. Duguesclin - Nationale



Contract le la con

Secteur 2 Programmation-secteur 2 **Duguesclin-Nationale** 100 logements 1. Préserver la trame patrimoniale Commerce(s) Equipement(s) : bâti, parcellaire, boisements 2. Créer des connexions en cœur ďîlot 3. Reconquérir l'espace public rue Nationale et rue Duguesclin **4. O**uvrir le paysage urbain sur les champs

Le périmètre du site5. Nationale Nord

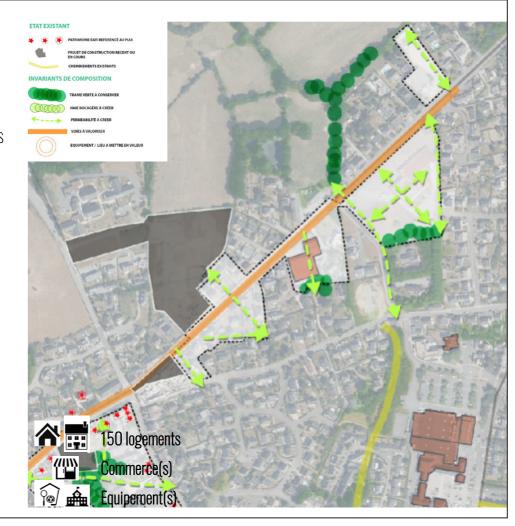


Control Les invariants du site

Secteur 5

Nationale nord

- **1. O**uvrir la rue Nationale 2. Créer des connexions actives
- vers le bocage et le cœur de ville
- **3.** Maintenir le patrimoine végétal en place et le renforcer
- **4. O**uvrir les cheminements et les vues vers les champs à l'Ouest



L'essentiel en quelques points-clés...

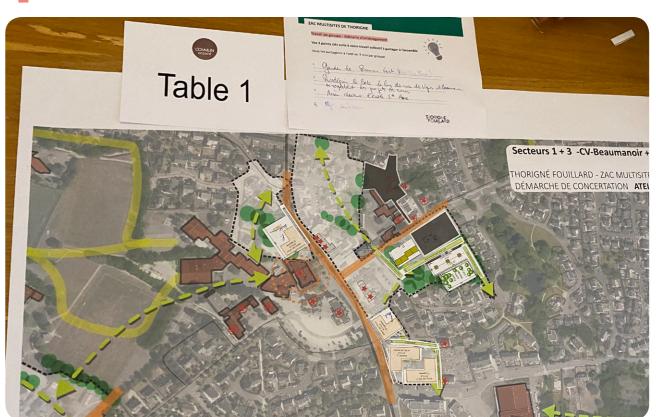
// Prendre en compte le tissu pavillonnaire existant

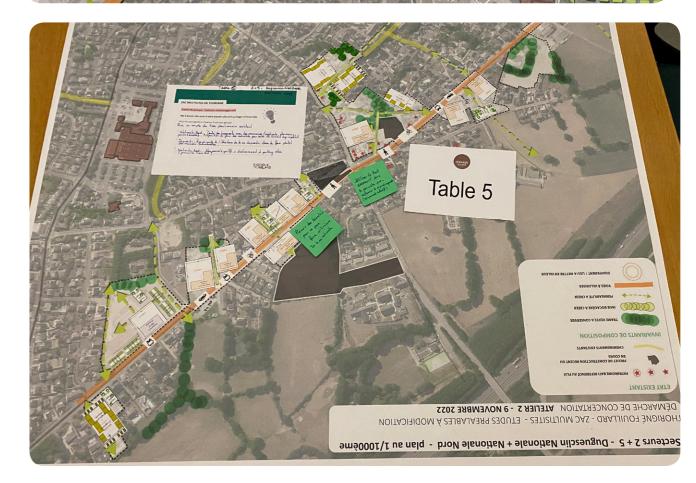
// Secteur Duguesclin :

- .Prendre en compte l'étroitesse de la rue Duguesclin
- . Privilégier les maisons individuelles
- . Répartir équitablement le bâti sur la zone
- .Limiter les nuisances visuelles pour les riverains
- .Dynamiser le pôle par de nouveaux commerces

// Secteur Nationale Nord :

- . Mutualiser les logements et l'offre (médicale, commerciale pharmacie, paramédicale...)
- . Proposer de décrocher les bâtiments pour éviter un linéaire bâti trop important
- .Prévoir des équipements sportifs, du stationnement ainsi que des parkings relais





La proposition d'aménagement du groupe 2 sur le secteur Duguesclin-Nationale-Nationale Nord:

Les partis pris du groupe :

- Rester sur une répartition équitable du bâti sur l'ensemble de la zone (limiter la nuisance visuelle pour les riverains : alterner collectifs hauts et construction plus basses en retrait de la voie pour permettre le passage de lumière...)
- Redynamiser cette rue actuellement sans commerces identifiés
- Développer des pôles de mobilité (espaces vélos/ transports en commun/piétons...)
- Intégrer et se laisser l'opportunité d'accueillir le projet de TRAMBUS à l'avenir à travers des espaces réservés
- Intégrer une réflexion plus globale avec l'échangeur qui contribue à ce pôle et au trafic de la Rue Nationale (non visible à ce stade sur les cartes « L'échangeur qui va aujourd'hui du côté de Liffré, pourquoi ne pas le faire aussi côté Rennes en permettant une entrée et une sortie ? Cela désengorgerait la circulation et limiterait le stationnement de voitures ventouses »)
- Pour les parkings : si les parkings souterrains ne sont plus « en vogue » réfléchir aux parkings aériens sous les bâtiments pour conserver de la surface au sol non imperméabilisée, voire, d'aller sur des constructions sur pilotis

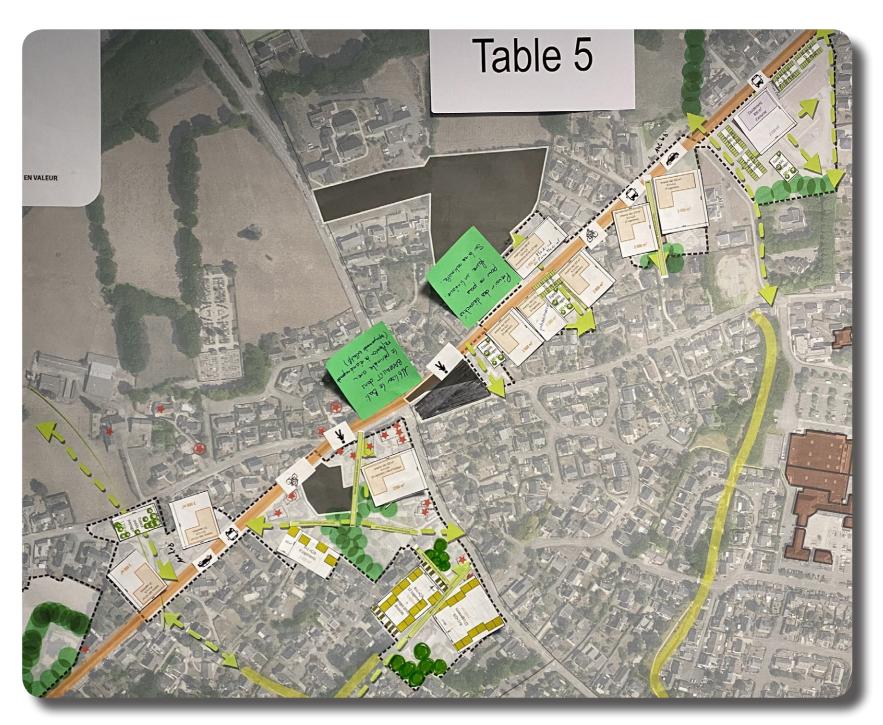


Objectifs:

- Nationale Nord : 150 logements /150 souhaités
- Nationale Duguesclin : 80/100 logements souhaités car souhait de conserver l'axe de verdure déjà présent et de développer les mobilités douces pour l'ensemble de la commune

La proposition d'aménagement du groupe 5 sur le secteur **Duguesclin-Nationale-Nationale Nord:**

- Le groupe a eu un raisonnement similaire à la proposition précédente : densifier le cœur, proposer des collectifs, des résidences seniors car ce sera un besoin à l'avenir, avec une offre commerciale, pour répondre aux besoins médiaux et paramédicaux, puis au fur et à mesure que l'on s'éloigne diminuer la densité avec des résidences semblables aux maison existantes
- Intégrer le futur projet d'avenir de Thorigné : le **TRAMBUS**
- Intégrer une réflexion sur les parkings : offrir suffisamment de stationnements en proximité du TRAMBUS et autour d'un nouvel équipement sportif pour un usage en semaine, ainsi que pour des compétitions sportives le week-end
- Jouer sur les retraits, les décrochés du bâti, les hauteurs, les espaces verts pour ne pas reproduire le boulevard Henri Fréville à Rennes
- Structurer les voies vertes
- Offrir un équipement sportif pour équilibrer l'offre sur la commune et compenser des suppressions possibles



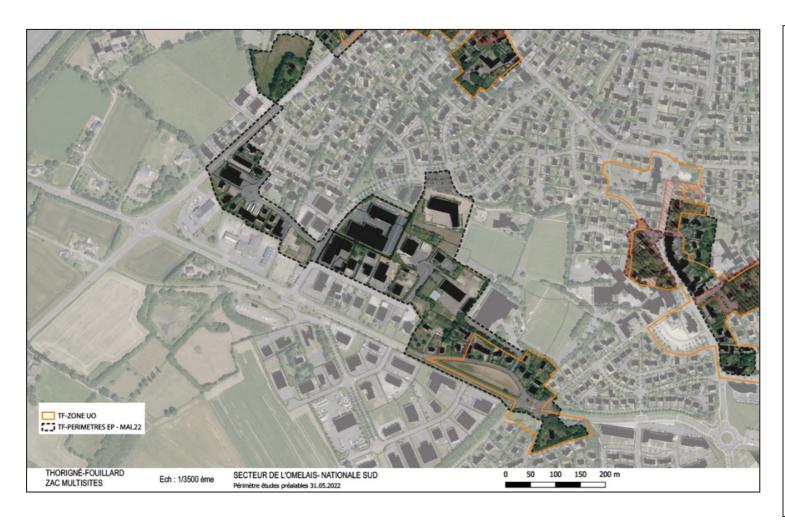
- Conserver le JouéClub, c'est un lieu de convivialité et de rassemblement pour les parents
- Proposer un dancing pour les résidents de la résidence seniors

Secteur 4 « Omelais / Nationale Sud »





O Le périmètre du site 4. Omelais / Nationale Sud

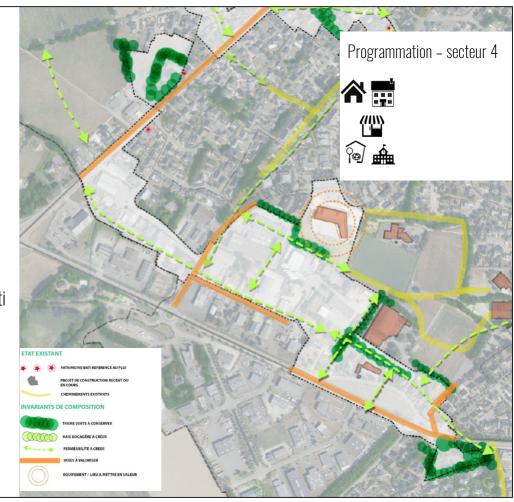


Contract le la con

Secteur 4

Omelais - Nationale sud

- 1. Relier la rue Nationale au site des Longrais par des connexions actives en cœur d'îlot
- 2. Valoriser les voiries existantes (Joliot Curie, Fauré, Nationale) pour assurer la desserte automobile
- 3. Conserver les boisements et le bâti ancien de la maison des Jeunes
- 4. Valoriser l'école élémentaire et permettre son agrandissement

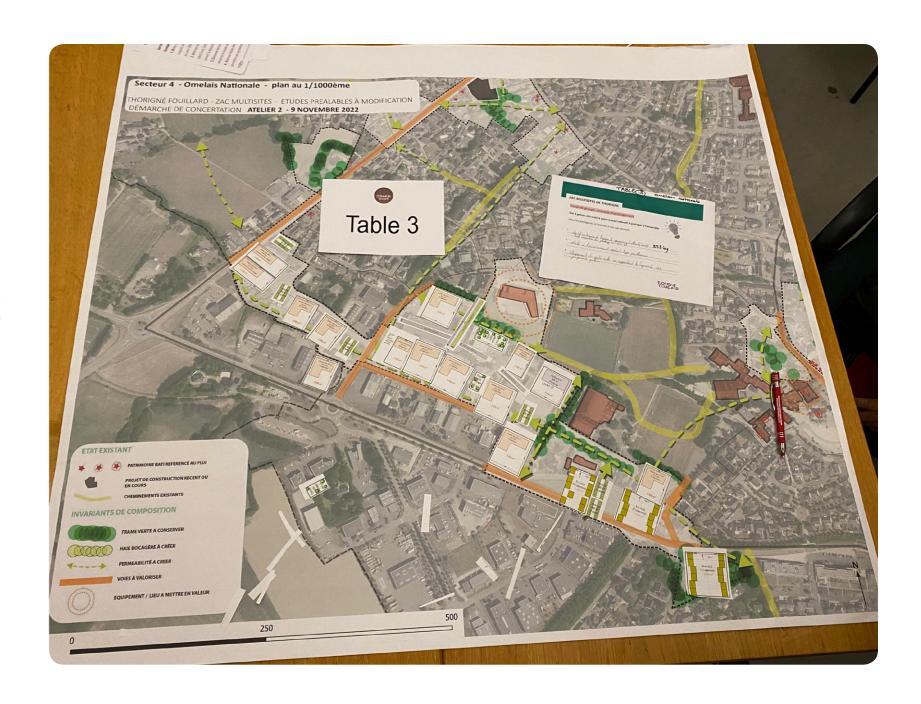


O L'essentiel en quelques points-clés...

// Imposer du parking en sous-sol des logements

// Conserver l'environnement existant (type pavillonnaire)

// Elargir le centre-ville en rapprochant les logements des équipements publics



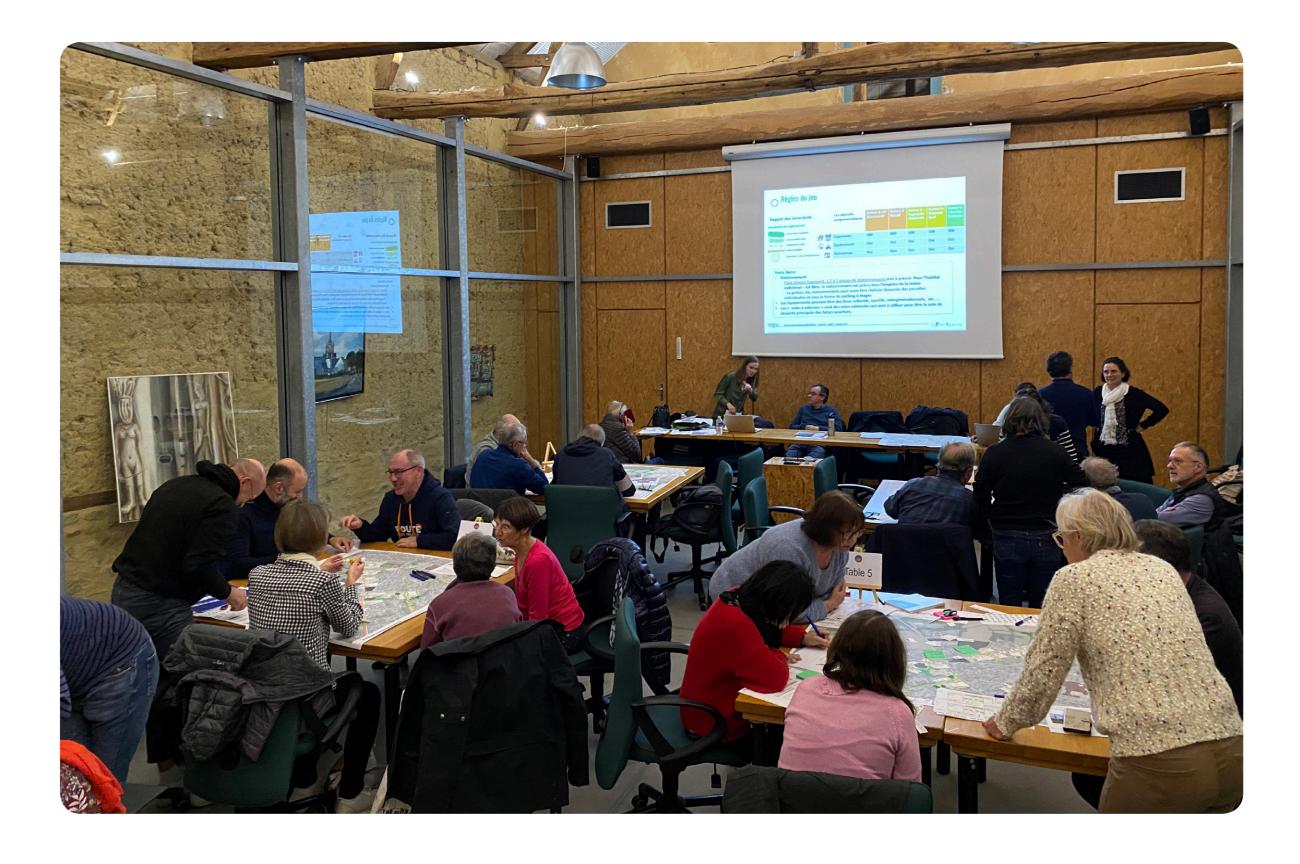
La proposition d'aménagement du groupe 3 sur ce secteur :



- Essayer de rapprocher la jonction entre L'Omelais, la Rue Nationale et le centre-ville
- Privilégier les bâtiments de type R+1
- Les services techniques n'ont plus de raison d'être présents à cet emplacement ; sur cette parcelle il semble judicieux de proposer des immeubles et des équipements sportifs
- -Maximiser la construction des parkings en souterrains et à proximité des terrains de sport
- Le bâtiment OMS aurait été racheté par un promoteur, l'ensemble de ce secteur sera composé en partie d'immeubles de type R +3

Objectifs:

- 297/300 logements souhaités







THORIGNÉ-FOUILLARD

ZAC Multisites

Concertation

Réunion publique

Vendredi 26 janvier 2024

18h30





Concertation

1 Introduction

Réunion publique

2 La procédure de ZAC, c'est quoi ?

Vendredi

3 Les étapes du projet

26 janvier 2024

4 Les fondations du projet

18h30

5 La construction du projet

Déroulé

6 Les étapes à venir

7 Temps des questions

Introduction

– mot

d'accueil



2 La procédure de ZAC, c'est quoi?



La définition de la ZAC multisite

Une Z.A.C. c'est quoi?

Z.A.C. = Zone d'Aménagement Concerté

La procédure de ZAC, est un **outil/opération d'aménagement**, **d'initiative publique** qui permet de traduire de façon opérationnelle, une **stratégie** de **développement urbain concerté** et **organisée à long terme**.





ETAPE 1 Le dossier de création qui vise à identifier les **enjeux**, les **objectifs** et à définir les **périmètres** opérationnels ;





ETAPE 2 Le dossier de réalisation qui détaille le programme des travaux et des constructions qui seront réalisées dans ces périmètres.

Z.A.C. = Zone d'Aménagement Concerté

Stratégie de développement urbain concerté

Ingénierie & Expertise d'usage

- Anticiper les besoins de la commune
- Organiser l'accueil de nouveaux habitants
- Financer les équipements
- Limiter la spéculation foncière





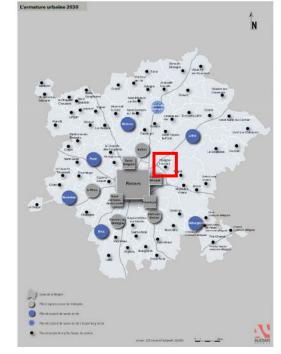
La définition de la ZAC multisite

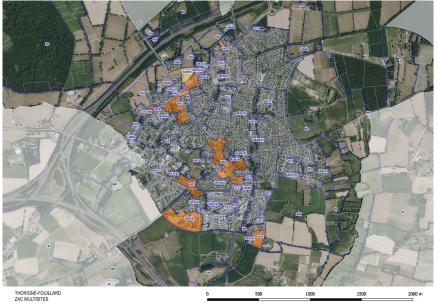
Pourquoi une Z.A.C. à Thorigné-Fouillard?

- Anticiper le développement de la commune de Thorigné-Fouillard pour 2035-2040
- Organiser l'arrivée de nouveaux habitants, la réalisation de nouveaux équipements et le développement de services et d'activités
- Comment fait-on pour organiser cette perspective ?

Plusieurs documents organisent déjà cette évolution :

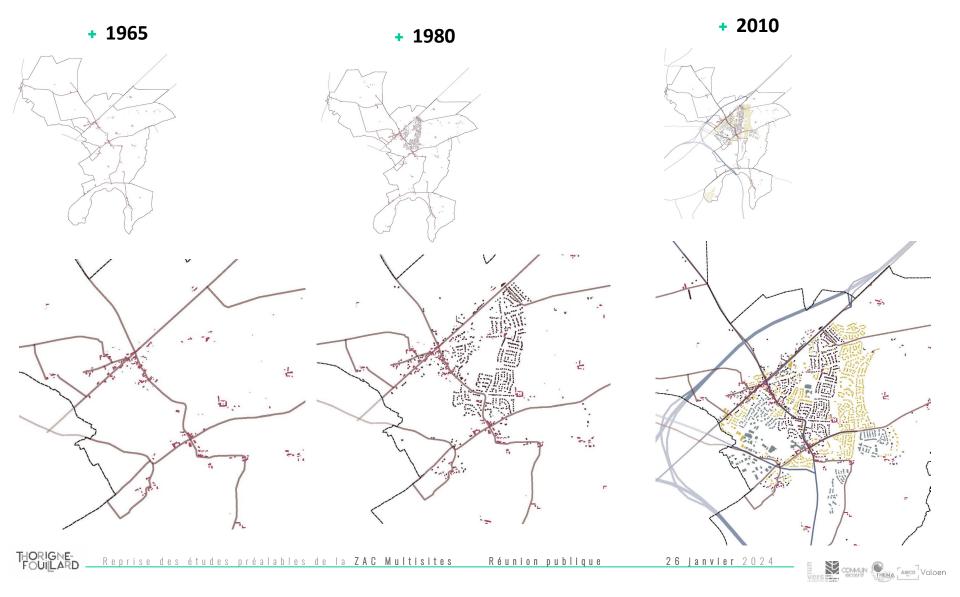
- Le Schéma de COhérence Territorial (SCOT) à l'échelle du Pays de Rennes
- Le Plan Local de l'Habitat (PLH) à l'échelle de Rennes Métropole
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) à l'échelle de Rennes Métropole
- Depuis 2021 : le cadre de la loi Climat et Résilience



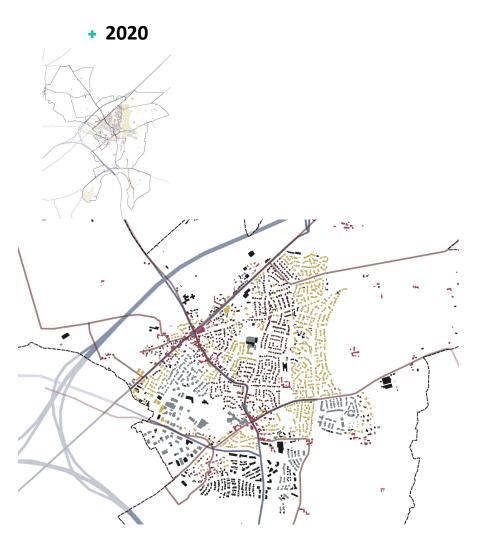




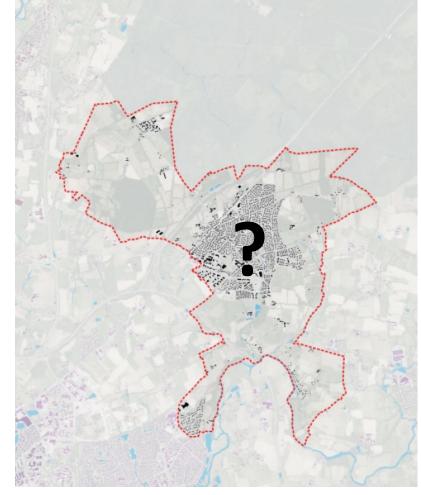
Organiser l'évolution du territoire en cohérence avec son histoire



Organiser l'évolution du territoire en cohérence avec son histoire



• 2040 - 2045



Vérifier la possibilité d'organiser le développement de la ville sur ces secteurs en s'assurant que le projet soit compatible :

- + Avec l'état initial des sites : la trame verte – le végétal - et la trame bleue – l'eau-
- + Le cadre urbain : accessibilité, connexion, distance aux équipements, commerces etc...
- + Les objectifs de logements à créer et quel type de logements
- + Les besoins d'équipements et de services à prévoir
- + Les objectifs environnementaux du projet

Cette réflexion est engagée depuis 2021 et se construit avec la commune et les habitants dans le cadre de la concertation.





- + Aujourd'hui Thorigné-Fouillard = +/- 8800 habitants
- + Thorigné-Fouillard en 2040
- continuer à accueillir des habitants
- Devenir une ville de + de 10 000 habitants
- 1800 logements à construire

4 sites identifiés pour répondre à ces évolutions dans

- les prochaines années : + Le secteur 1 Centre-ville Beaumanoir
- Le secteur i centre vine beaumanor
- + Le secteur 2 Duguesclin-Nationale
- + Le secteur 3 Réauté
- + Le secteur 4 Omelais-Nationale

Pourquoi 4 sites : RECHERCHE D'EQUILIBRE...

- Equilibre du développement urbain global
- Diversité de l'habitat
- Equilibre des programmations
- Equilibre financier de l'opération d'aménagement



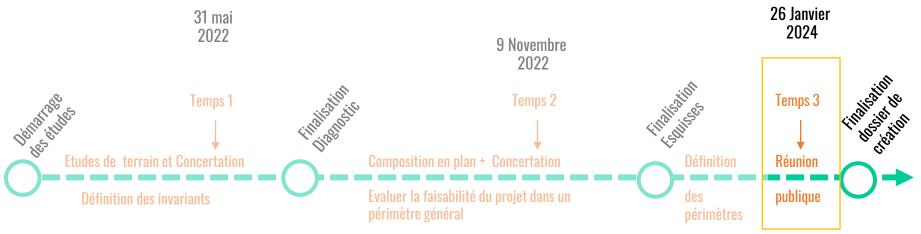


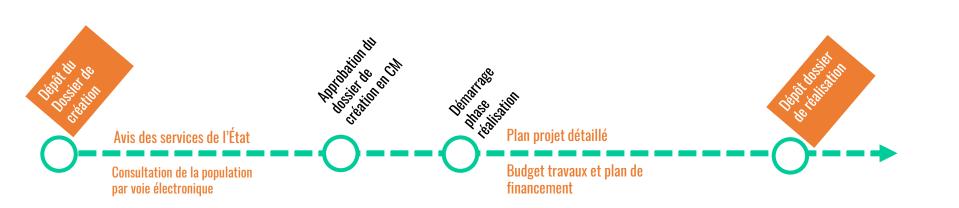
3 Les étapes du projet de ZAC multisites



La définition de la ZAC multisites

Les principales étapes

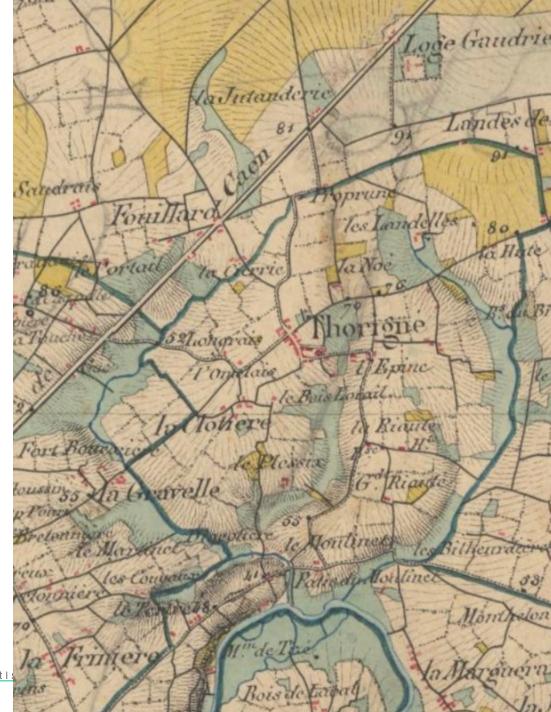








4 Les fondations du projet



Le cadre réglementaire

Anticiper le développement de la commune de Thorigné-Fouillard pour 2035-2040

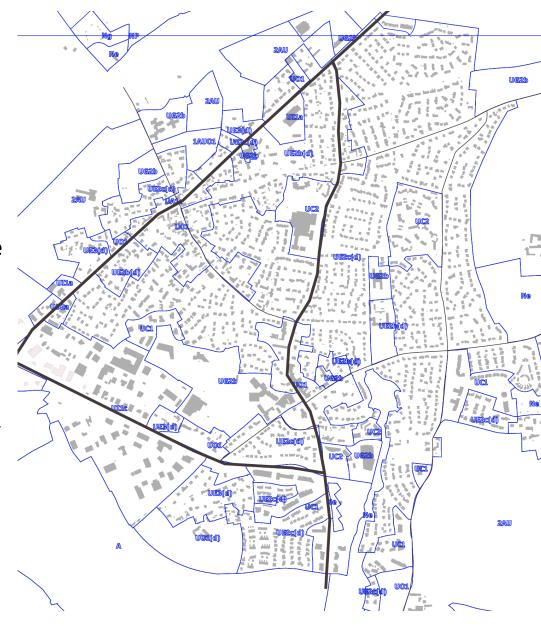
> Organiser l'arrivée de nouveaux habitants, la réalisation de **nouveaux équipements** et le développement de services et d'activités

Plusieurs documents organisent déjà cette évolution :

- Le Schéma de COhérence Territorial (SCOT) à l'échelle du Pays de Rennes
- Le Plan Local de l'Habitat (PLH) à l'échelle de Rennes Métropole – <u>densité</u> 35 à 41 logts/ha

Le nouveau PLH de Rennes Métropole fixe pour Thorigné-Fouillard

 Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) à l'échelle de Rennes Métropole



26 ianvier 2024



Les enseignements de la concertation

+ La balade urbaine du 31 mai 2022







De la concertation aux invariants

1er atelier diagnostic

31 mai 2022



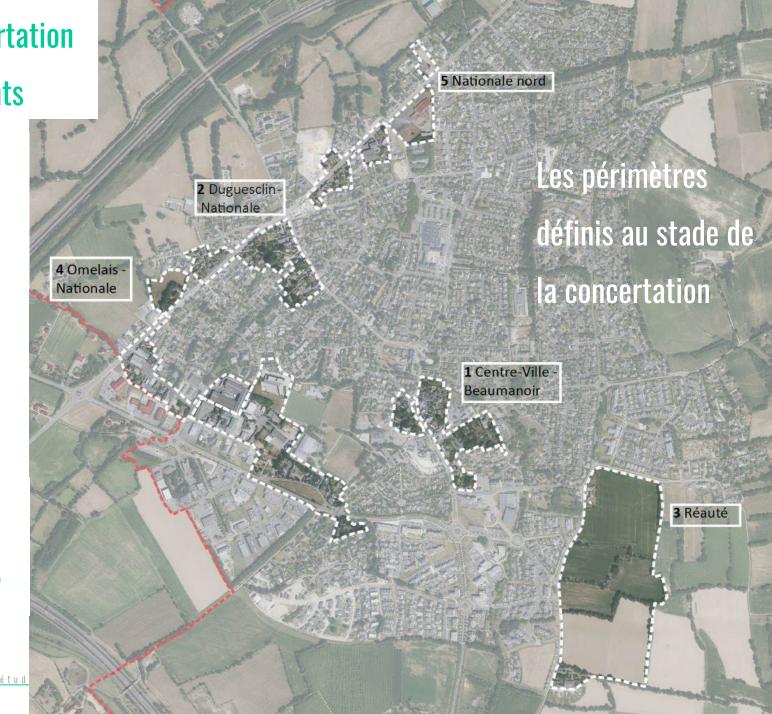
Définition des

invariants



2ème atelier composition

9 novembre 2022





Reprise des étud

Bilan du 1^{er} atelier – 31 mai 2022





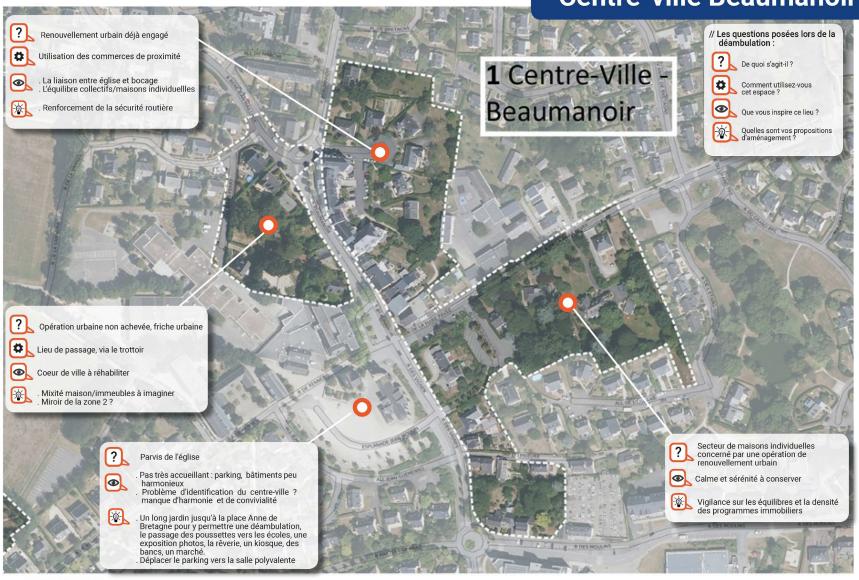






Bilan de la concertation site par site

Centre-ville Beaumanoir



THORIGNÉ-FOUILLARD ZAC MULTISITES

Ech: 1/1500 ème

SECTEUR CENTRE-VILLE BEAUMANOIR

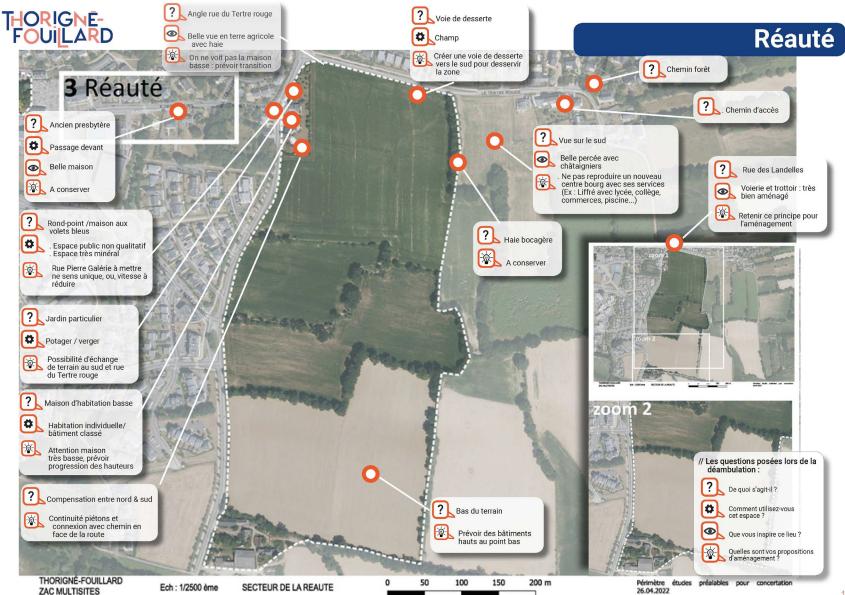
100

150

200 m Périmètre études préalables pour concertation

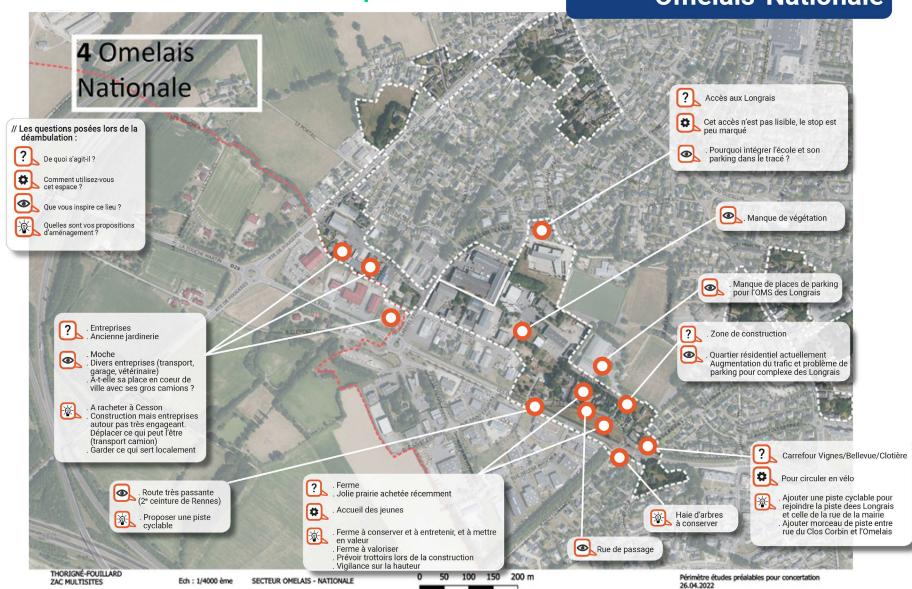


O Bilan de la concertation site par site



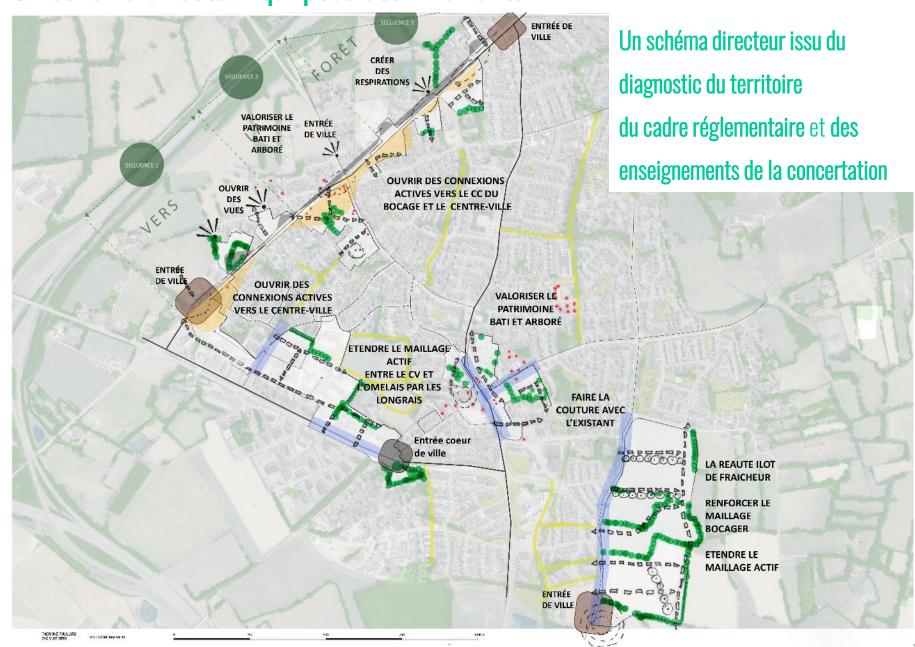
Bilan de la concertation site par site

Omelais-Nationale

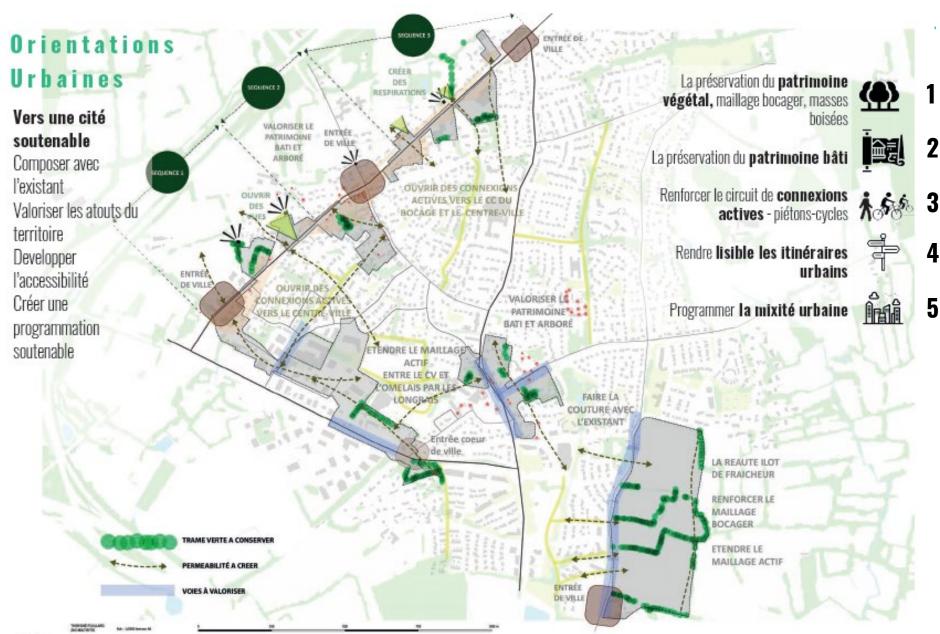




Un schéma directeur qui pose des invariants



Un schéma directeur qui s'appuie sur 5 axes



Un schéma directeur qui s'appuie sur 5 axes





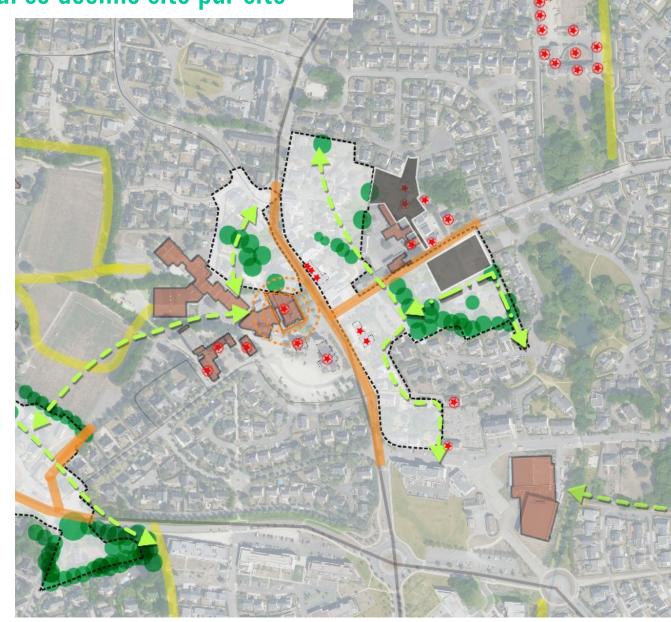


Secteur 1 - CV - BEAUMANOIR

Valoriser la médiathèque comme lieu d'articulation



- 2. Créer des perméabilités actives en cœur d'îlot
- 3. Préserver le patrimoine végétal en place
- 4. Requalifier la rue des Vignes, la rue Beaumanoir et la rue de la Mare Pavée

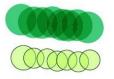






Secteur 2 Duguesclin-Nationale

 Préserver la trame patrimoniale : bâti, parcellaire, boisements





2. Créer des connexions en cœur d'îlot

3. Reconquérir l'espace public rue Nationale et rue Duguesclin



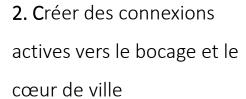
4. Ouvrir le paysage urbain sur les champs





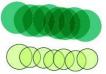
Secteur 5 Nationale nord

1. Ouvrir la rue Nationale





3. Maintenir le patrimoine végétal en place et le renforcer



4. Ouvrir les cheminements et les vues vers les champs à l'Ouest





Secteur 3 Réauté

 Maintenir le patrimoine végétal en place et le renforcer



- **2. V**aloriser l'avenue Pierre Galéry comme principale desserte du site
- **3. C**onnecter les liaisons actives de la ZAC de la Vigne au site de la Réauté



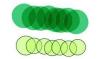
4. Créer un lieu repère à la Petite Réauté





Secteur 4 Omelais – Nationale sud

- 1. Relier la rue Nationale au site des Longrais par des connexions actives en cœur d'îlot
- 2. Valoriser les voiries existantes (
 Joliot Curie, Fauré, Nationale)
 pour assurer la desserte
 automobile
- 3. Conserver les boisements et le bâti ancien de la maison des Jeunes





4. Valoriser l'école élémentaire et permettre son agrandissement





5 La construction du projet Site par site















Les enseignements de la concertation

+ L'atelier de co-construction du 9 novembre 2022



Centre-ville - Beaumanoir - Réauté

○ L'essentiel en quelques points-clés...

Secteur Beaumanoir:

// Rue Mare Pavée : conserver le poumon vert actuel

// Rues des Vignes et Beaumanoir :

- . Privilégier le bâti le long des rues
- . Aérer devant les abords de l'école Sainte-Anne
- . Privilégier le parking souterrain





26 ianvier 2024

COMMUN accord & UNIVERS - Décembre 2022 13





Les principes de composition

SECTEUR 1 CV-BEAUM ANOIR

- **1. V**aloriser la médiathèque comme articulation dans l'espace public et comme accroche d'un nouvel équipement
- 2. Créer des perméabilités/ connexions/cheminements actifs dans les coeurs d'îlots
- **3.** Requalifier la rue des vignes / Beaumanoir et la rue de la Mare Pavée





Les principes de composition

La trame des espaces publics

Une reconquête des coeurs d'îlots au service de l'espace public

Création d**'un parvis** relié à la médiathèque et à l'école

Prolongement de la **trame active** vers les Longrais,le pôle Anne-de-Bretagne et la ZAC de la Vigne

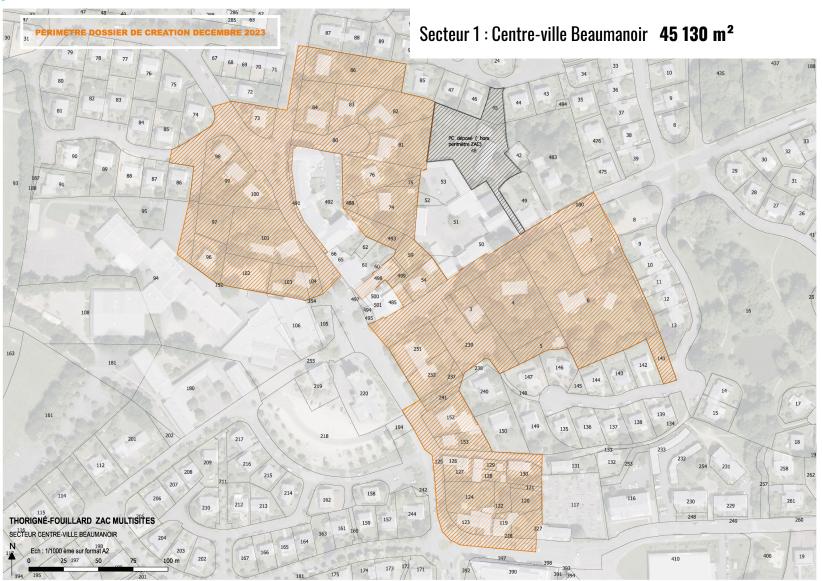
La **trame végétale existante** intégrée au projet

La reconfiguration de la rue Beaumanoir





Le périmètre





















Les enseignements de la concertation

+ L'atelier de co-construction du 9 novembre 2022



Duguesclin - Nationale - Nationale nord

C'essentiel en quelques points-clés...

// Prendre en compte le tissu pavillonnaire existant

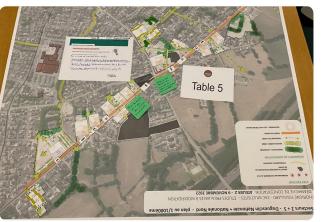
// Secteur Duquesclin:

- .Prendre en compte l'étroitesse de la rue Duquesclin
- . Privilégier les maisons individuelles
- . Répartir équitablement le bâti sur la zone
- .Limiter les nuisances visuelles pour les riverains
- .Dynamiser le pôle par de nouveaux commerces

// Secteur Nationale Nord:

- .Mutualiser les logements et l'offre commerciale (médicale. pharmacie, paramédicale...)
- . Proposer de décrocher les bâtiments pour éviter un linéaire bâti trop important
- .Prévoir des équipements sportifs, du stationnement ainsi que des parkings relais









Les principes de composition

SECTEUR 2

Duguesclin-Nationale

- **1. P**réserver la trame patrimoniale : bâti, parcellaire, boisements
- **2. C**réer des connexions en coeur d'îlot
- **3. R**econquérir l'espace public rue Nationale
- **4. O**uvrir le paysage urbain sur les champs
- **5. C**onnecter au pôle du bocage et au coeur de ville



La trame des espaces publics

Tisser un maillage autour d'une rue nationale recomposée pour :

- les piétons et les vélos

 assurer la continuité des parcours
- les transports collectifs
- l'accueil de nouvelles activités en front de rue
- donner une rythme et créer des séquences variées tout au long de la rue Nationale

Des perpectives visuelles entre la rue Nationale et la rue Duguesclin

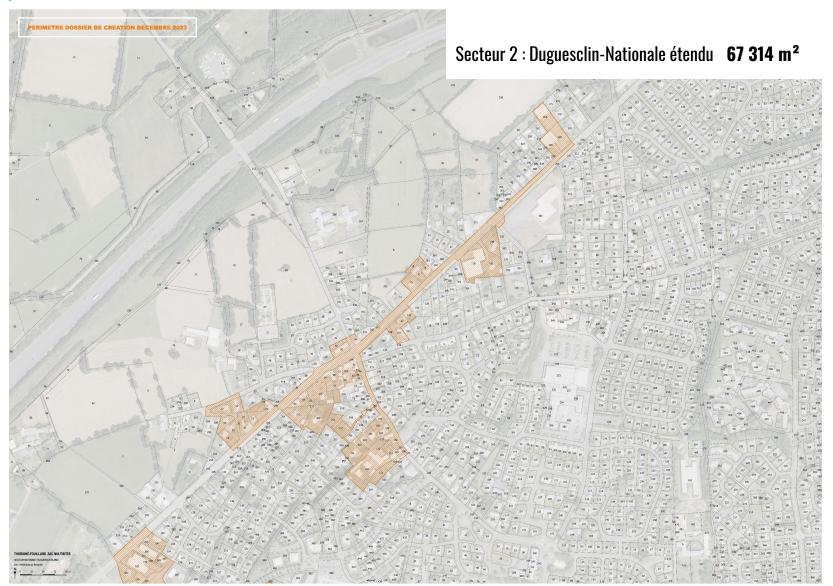
Un maillage actif démultiplié en coeur d'îlot

La **trame végétale existante**

intégrée au projet



Le périmètre



















Les enseignements de la concertation

+ L'atelier de co-construction du 9 novembre 2022

THORIGNE-FOUILARD Compte rendu de l'atelier n°2

Centre-ville - Beaumanoir - Réauté

○ L'essentiel en quelques points-clés...



- Tenir compte de la topographie du terrain : proposer les logements les moins hauts au Nord du secteur pour conserver une harmonie
- Proposer un espace public paysager au centre du secteur à proximité des collectifs
- Le Sud du secteur comporte des zones humides qui entraîneront des contraintes pour les constructions : proposer un espace public paysager dans ces zones les plus humides pour assurer une continuité avec le bocage et une meilleure survie des espèces (arbres, fleurs...)

Objectifs:

- 500/500 logements souhaités (« Même si ce n'est pas de gaieté de cœur, la densité nous l'impose! »)

26 janvier 2024





Les principes de conception

Principes directeurs de l'esquisse

Créer l'espace public porteur de l'identité paysagère du site

Le bocage comme fil conducteur du maillage du quartier

Des formes collectives à faire varier dans des îlots jardinés

Une mutualisation des ressources autour d'un pôle d'équipements publics







La trame des espaces publics

Une structuration organisée autour d'un maillage arboré hiérarchisé:

maillage bocager structurant maillage secondaire les franges paysagères

Un espace circulé homogène :

1 profil de voirie des stationnements publics organisé en poches une déconnexion complète de la voiture dans la parcelle

Des connexions qui jalonnent l'avenue **Pierre Galery**









La trame des espaces publics

Une structuration organisée autour d'un maillage arboré hiérarchisé

maillage bocager structurant

maillage secondaire

les franges paysagères

Trame principale

25 m chemin creux piéton+vélo noues EP

Adossée sur les haies existantes, elle sera aménagée à proximité de la haie mais à distance suffisante pour maintenir les continuités

écologiques. Elle marque également la limite avec les terres

agricoles.

Trame secondaire

20 m piéton + vélo loisirs noues EP

Créé dans la continuité de la trame existante

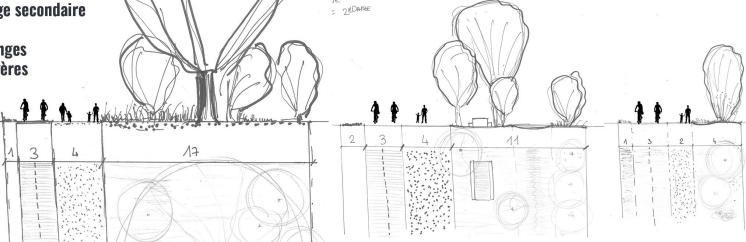
Des jardins linéaires

elle pourra accueillir des aménagements linéaires, des jeux, du mobilier sportifs ou de détente.

Frange paysagère

10 m piéton + vélo

En entrée de quartier



É FOULLARD





La programmation

Un habitat individuel groupé **(69 lots)** avec stationnement déporté

Des îlots de **logements intermédiaires** et **collectifs (571)** dans des macro-lots qui intégrent des espaces extérieurs partagés pour chaque lot.

Un pôle équipement autour de la Petite Réauté (5 700 m²) comme équipement culturel et le repositionnement des services techniques (8400 m²)

Nombre total de logements estimé à 640 logements avec des épannelages allant du R+1 au R+3 ou R+2 + double attique.



Le périmètre

Secteur 3 : Réauté **181 368 m²**

(V1 369 600 m²)













Les enseignements de la concertation

+ L'atelier de co-construction du 9 novembre 2022



Omelais - Nationale Sud

26 ianvier 2024

○ L'essentiel en quelques points-clés...

// Imposer du parking en sous-sol des logements

// Conserver l'environnement existant (type pavillonnaire)

// Elargir le centre-ville en rapprochant les logements des équipements publics







Les principes de conception

Principes directeurs de l'esquisse

Relier la rue Nationale au pôle des Longrais

Une allée cavalière entre la rue Nationale et la rue de Rennes

Des parvis et placettes qui jalonnent la rue Nationale et l'avenue l. Joliot Curie

Des épannelages marqués le long des axes



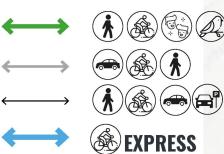


La trame des espaces publics

Des placettes et des parvis comme élément de repère

Des voies vélos piétons généralisées comme maillage principal

Les axes existants maintenus comme voies de desserte









La trame des espaces **publics**

Trame principale

L'allée cavalière

Emprise complète = 15 m Espace circulé =4 m

Noue de gestion des Eaux Pluviales = 4 m

Talus arboré = 9m Le maillage

LA GRANDE MOTTE ALLÉE PIERRE PILLET RÉALISATION : TECTA

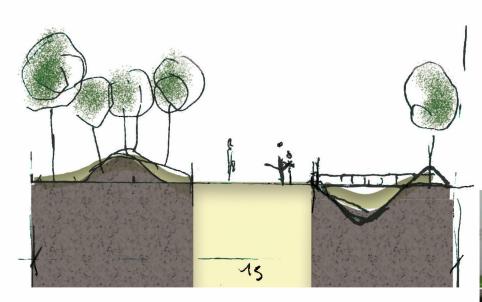








26 janvier 2024



LA GRANDE MOTTE ALLÉE PIERRE PILLET RÉALISATION : TECTA



La trame des espaces **publics**

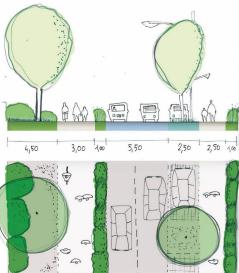
Placettes et parvis pour créer des portes d'entrée dans la ville





Avenue Joliot Curie - jalonner pour structurer







26 janvier 2024

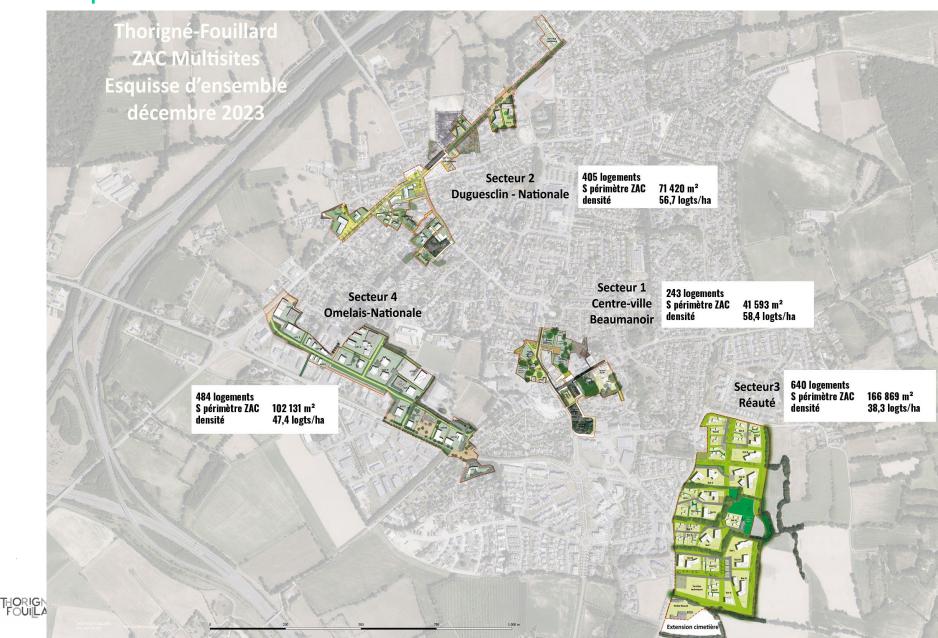


Le périmètre





Les esquisses d'ensemble



Les périmètres modifiés et les périmètres initiaux

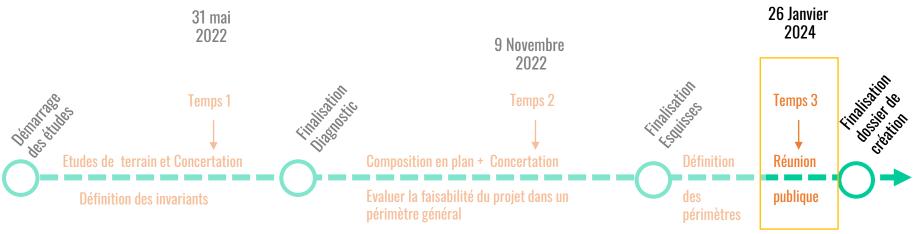


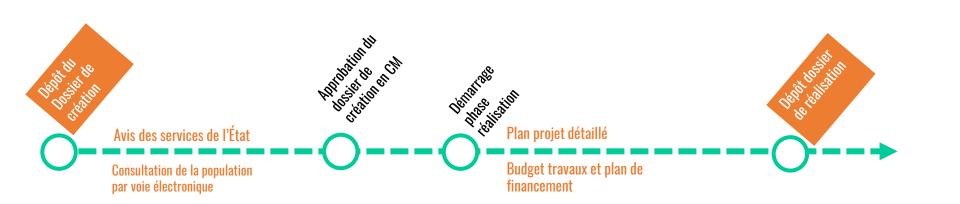
6 Les prochaines étapes du projet de ZAC multisites



La définition de la ZAC multisite

Les principales étapes









26 janvier 2024

7 Vos questions

